

UN TRISTE RECORD 103 morts d'accidents de la rue, en 1952, à Montréal

La nouvelle année commence avec une mort accidentelle — Une automobile plonge d'une hauteur de 50 pieds, en bas du viaduc Viger, rue Notre-Dame est

Depuis six heures, mercredi soir, il y a eu trois morts violentes dans la région de Montréal. De plus, un homme a succombé à des blessures subies dans un accident de la route le 16 décembre dernier. On signale également une mort accidentelle, survenue mercredi soir, à Hull.

L'année 1952 se termine donc dans la région métropolitaine avec 637 morts violentes dont 235 dans des accidents de la route. Dans la ville de Montréal elle-même, les tragédies de la rue à elles seules ont fait 103 morts, brisant ainsi le record de 96 établi en 1951.

Depuis le début de la nouvelle année, on ne compte qu'une mort violente dans la métropole. Cette tragédie est survenue, hier soir, quand une automobile a fait un plongeon de 50 pieds en bas du viaduc Viger, rue Notre-Dame est.

Voici les noms des personnes mortes d'accidents dans le Québec depuis six heures, mercredi soir: M. Elphège Pilote, 65 ans, 145 rue Bouchard, Ville-Jacques-Cartier;

Stanley Franco, 10 ans, 159 rue Jean-Talon, Montréal; M. Patrick Donahue, 59 ans, 2603 boulevard Pie IX, Montréal; M. Wilfrid Hamelin, 68 ans, de Hull;

Yvon Beaudriault, 15 ans, 6690 rue D'Arçon, Montréal.

Un plongeon de 50 pieds Un garçon de 15 ans est mort, hier soir, à l'hôpital St-Luc, à la suite d'une collision entre deux automobiles, dont l'une, avec ses occupants a fait un plongeon de 50 pieds en bas du viaduc Viger, sur la rue Notre-Dame est. C'est là la première mort accidentelle survenue à Montréal depuis le début de la nouvelle année. Le mort est Yvon Beaudriault, 6690 rue D'Arçon. Sa sœur Denise, âgée de 17 ans, est présente à l'hôpital St-Luc, où elle souffre d'une fracture à l'épine dorsale. Les autorités de cette institution ont déclaré ce matin que la blessée était dans un état satisfaisant.

Les autres blessés dans cette tragédie sont: la mère de la victime, Mme Lucien Beaudriault, 54 ans, qui souffre d'une fracture à la jambe droite; l'ami de Denise, Guy Quintal, 17 ans, 2281 De Villiers, souffrant de contusions à la figure. Quant à M. Lucien Beaudriault, père d'Yvon, et conducteur du véhicule, il s'en est tiré indemne.

M. et Mme Charles Dreghorn, âgés respectivement de 45 et 44 ans, étaient les deux seuls occupants de l'automobile qui a été frappé par celle de M. Beaudriault. Tous deux ont pu regagner leur demeure au 4417 de la rue Jeanne-Arc, après avoir été pansés à l'hôpital.

M. Beaudriault a expliqué à la police comment l'accident est survenu. Il avait dormi au cours de l'après-midi et se rendait veiller chez son frère à Longueuil. Il était donc parfaitement sobre.

Rendu sur le viaduc Viger, il a voulu doubler une autre automobile. Les roues arrière de son véhicule s'engagèrent sur les rails des tramways. En tentant de la ra-

mener à sa droite, M. Beaudriault a perdu la maîtrise de sa voiture. Elle alla donner contre l'automobile de M. Dreghorn, qui venait en sens inverse, puis endommagea le garde-fou du viaduc sur une distance de 70 pieds. Finalement, l'automobile a fait le plongeon. Un amas de ferraille reposait sur la chaussée, 50 pieds en bas du viaduc, et ce n'est que par miracle que ce tragique accident n'a causé qu'une seule mort.

Brûlé vif Un homme de 65 ans, M. Elphège Pilote, a été brûlé vif, vers 10 h, mercredi soir, dans l'incendie de sa demeure, au no 145 de la rue Bouchard, à Ville-Jacques-Cartier. La victime était seule chez elle, lors de la tragédie. Le sexagénaire a tenté en vain de sortir de sa maison. Les pompiers trouvèrent son corps calciné à quelques pas de la porte arrière.

Tué par une auto Un bambin de 10 ans, Stanley Franco, 159 rue Jean-Talon, a été tué par une automobile, mercredi soir, par une automobile en traversant une rue de Hull.

De Gaulle se prononce en faveur d'une armée nationale allemande réduite

Paris, 2 (Reuters). — Le général de Gaulle a recommandé, aujourd'hui, que l'Allemagne désarmée dispose d'une armée nationale aux effectifs limités, afin qu'elle puisse prendre part à la défense de l'Occident contre le communisme.

Le général a déclaré, lors d'une entrevue, que la France serait suffisamment protégée par la formation d'une union d'Etats européens comprenant l'Allemagne et vouée à une politique étrangère commune. Le projet du général diffère du plan de l'armée européenne par lequel les pays fondraient leurs forces armées en renonçant à leur souveraineté sur elles. Ce plan a pour but particulier d'empêcher l'Allemagne de reconstruire son armée.

Bien qu'il ait perdu le pouvoir en 1946, lorsque son gouvernement de la libération a été renversé, le chef du Rassemblement français est encore très influent. Le général de Gaulle est âgé de 62 ans.

M. Patrick Donahue, 59 ans, 2603 boulevard Pie IX, a succombé hier à l'hôpital Notre-Dame aux blessures reçues, le 16 décembre, quand il a été renversé par une auto. Il traversait la rue, vers 4 heures, à l'angle de Notre-Dame et de Gamble. Après s'être penché pour ramasser un objet il fut frappé par une automobile conduite par M. Alide Lessard, 48 ans, du chemin de la Côte-St-Catherine.

A Hull M. Wilfrid Hamelin, 68 ans, de Hull, a été mortellement blessé, mercredi soir, quand il a été heurté par une automobile en traversant une rue de Hull.

AU CHILI Au moins 47 morts et 350 blessés dans une explosion

Valparaiso, Chili, 2 (P.A.). — Les équipes de secours fouillent les ruines, aujourd'hui, à la suite d'une explosion qui a secoué Valparaiso le Jour de l'An, afin de retrouver les victimes. Jusqu'à présent, le nombre des victimes de la pire tragédie de ce port de mer en 46 ans, atteint 47. On estime que 350 personnes ont été blessées.

On craint que le nombre des morts ne soit beaucoup plus élevé. On poursuit présentement une enquête afin de déterminer la cause de l'explosion qui a secoué cette ville de 200,000 habitants, la deuxième grande ville du Chili. La secousse a rappelé le grand tremblement de terre d'août 1906. Environ 4,000 personnes avaient péri dans ce désastre.

L'explosion s'est produite tôt, hier matin, lorsqu'un incendie, qui aurait été provoqué, selon la police, par une pièce pyrotechnique lancée par un fétard, s'est déclaré dans l'entrepôt du ministère de la Voie.

M. Alejandro Lacalle, ingénieur de la province de Valparaiso, a déclaré que l'entrepôt contenait des boîtes de poudre explosive et des barils de pétrole, de paraffine et de huile.

M. Lacalle, que la police détiend sous une accusation non spécifiée, a démenti les rapports préliminaires selon lesquels l'immeuble renfermait 20 tonnes de dynamite de même que des réservoirs d'oxygène.

L'explosion s'est produite à 2 h. 20 du matin. Une série d'explosions a secoué la ville avec une telle violence que les équipages des navires amarrés au port ont cru à un tremblement de terre.

Le sinistre a fait crouler les murs de béton de l'entrepôt. Plusieurs des victimes ont été projetées dans les airs. L'entrepôt est devenu un enfer de feu qui se propagea à plusieurs immeubles voisins.

Après l'explosion, le feu a continué à brûler pendant plusieurs heures. Les équipes de secours ont travaillé nuit et jour pour sauver les victimes et récupérer les débris.

Plusieurs victimes seraient des fétards qui célébraient la venue du Nouvel An et qui s'étaient attroupés pour observer l'incendie.

Plusieurs des victimes sont des pompiers et des spectateurs qui, tout en étant le Jour de l'An, regardaient les sapeurs combattre un incendie dans une cour à bois voisine.

D'après la police, l'explosion a été préparée de la façon suivante: Un jeune homme, dans la joie des Fêtes, a lancé un pétard qui, croit-on, a provoqué un incendie dans une cabane de cour à bois. Les flammes se sont propagées aux édifices voisins et à l'entrepôt dont le ministère chilien des Routes se servait pour abriter de la poudre explosive.

L'explosion a renversé les échelles des pompiers. Plusieurs sapeurs sont tombés dans l'immeuble en feu.

Les hôpitaux se sont bientôt remplis de blessés. Des médecins ont dû quitter de joyeuses assemblées pour aller soigner les blessés.

Les policiers ont relevé que 30 des morts sont des pompiers. Au Chili ce sont des volontaires civils qui s'occupent de combattre les incendies.

Le gouvernement a ordonné un deuil national de trois jours.

La Haye, Hollande, 2 (Reuters). — Soixante-quatre personnes sont isolées dans le désert de l'Arabie saoudite où un aérobus des Lines aériennes de Hollande a fait un atterrissage d'urgence à 17 milles de Dahran sur le golfe Persique.

Hobart, Tasmanie, 2 (Reuters). — On a renfloué, aujourd'hui, le cargo Merino, de 549 tonnesaux, qui s'était échoué le jour de Noël sur le littoral oriental de la Tasmanie. Sa cargaison comprend une riche collection de peintures françaises.

Surat, Inde, 2 (Reuters). — Dans l'espoir de prolonger la vie de deux bébés siamois nés il y a deux semaines, les autorités médicales ont ordonné qu'ils soient transportés de la pauvre hutte qui les a vus naître à l'hôpital. Ils sont liés par l'épigastric. Après des examens aux Rayons-X on verra s'ils peuvent être séparés.

Hong-Kong, 2 (Reuters). — Un journal de Hong-Kong rapporte, aujourd'hui, qu'un bataillon communiste a été mutiné le 22 décembre sur l'île Tachin, au large du littoral méridional de la Chine. Sous la direction du commandant du bataillon, les mutins se sont enfoncés à bord de petits navires pour rejoindre les guérilleros nationalistes, plus bas, dans le sud du pays.

Mexico, 2 (P.A.). — La police dit que les célébrations du Nouvel An, cette année, ont été les plus sanglantes depuis 10 ans. On signale quatre meurtres, trois morts accidentelles et 200 blessés.

M. René Mayer tente toujours de former un nouveau cabinet

Paris, 2 (Reuters). — M. René Mayer, quatrième leader politique de la France qui tente de former un gouvernement depuis la démission de M. Antoine Pinay, il y a onze jours, poursuit ses entretiens avec les chefs des partis susceptibles de participer à son cabinet de coalition.

Agé de 57 ans, financier et membre du parti radical de centre, M. Mayer a déclaré que ses pourparlers, jusqu'à présent "sont encourageants". Il doit donner sa réponse, demain, au président de la République, M. Vincent Auriol.

M. Mayer favoriserait un programme destiné à accorder des pouvoirs plus étendus au gouvernement en matière financière.

Il favorise, en outre, un programme étendu de développement agricole doté d'un fonds destiné à l'achat d'instruments aratoires et à la modernisation des méthodes agricoles. En vertu du plan, le gouvernement garantirait le prix de certains produits.

Le train Jeudi le 4

Plusieurs fois, nous nous croyons obligés de rebrousser chemin. Par exemple quand un gros arbre est tombé de manière à bloquer la route.

Si la brousse n'est pas trop dense, ça va: on fonce dans les broussailles en dehors de la route et on passe.

Dans ce pays peu fréquenté par l'homme, nous voyons beaucoup de singes. Quelques-uns sont énormes et ressemblent à des chimpanzés. Nous évitons les tête-à-tête...

A un certain moment, nous nous sommes crus égarés. Aucune trace de route. Seulement, tant que l'Alouette réussit à avancer assez facilement, nous nous croyons sur la route. Mais c'est devenu trop difficile. Une drôle de sensation nous envahit. Et si nous nous sommes perdus dans cette brousse où personne n'est passé depuis cinq mois et où personne ne passera avant assez longtemps? Et puis soudain, nous entendons le sifflet plaintif d'une locomotive. Et cela vient de la gauche. Vite, examinons la carte! Qui le chemin de fer devrait être quelque part à notre gauche. Nous allons dans la bonne direction. Bravo! Vive la locomotive! Pourquoi diable le mécanicien a-t-il ainsi sifflé en pleine brousse? Il y a une Providence pour les Alouettes.

La rivière Encore un point. Et juste avant de l'atteindre, la route s'est effondrée sur une distance d'une vingtaine de pieds. Un trou de peut-être quatre pieds de profondeur. Impossible de passer. Quant à la combler comme nous l'avons déjà fait pour des trous plus petits, cela nous prendrait une bonne journée de travail. Et il n'y a pas de pierre, ni d'arbres morts dans les alentours immédiats. Non. La seule solution possible c'est de trouver un passage dans la brousse et d'éviter tout simplement le pont. La rivière étant à sec, cela devrait être possible.

Cherchons à gauche. J'y vais seul, Thérèse restant sur le pont pour me crier la situation de l'Alouette. Je marche dans des herbes hautes qui, parfois, arrivent jusqu'à mes épaules. Je n'ai pas peur. Près des rivières il y a toujours des serpents. Je n'ai même pas de bottes.

Après de pénibles recherches je n'arrive pas à trouver un passage pour l'Alouette. J'ai peine à avancer moi-même, à pied.

Retour à l'Alouette. Je me repose un peu. Thérèse marche sur la route que nous venons de parcourir.

"Il y a un passage par ici!" Me crie-elle, joyeusement. En effet, à quelques centaines de pieds du pont, il y a de vagues traces sans doute laissées par les derniers camions qui ont passé ici. Il y a cinq mois.

Nous passons, mais de justesse. Et en utilisant nos deux points et le démultiplicateur de vitesse. Descende abrupte jusqu'au lit de la rivière qui est sablonneux et crevassé. La remontée est la principale difficulté. L'Alouette se tort et gémit. Il ne lui reste qu'un souffle. Ça suffit. Nous sommes sur la berge.

Et puis, après, la route n'est pas meilleure...

N.B.—On rejoint les deux voyageurs par courrier aérien à: Poste Restante, LAGOS, Nigeria, Afrique.

Décès d'un ancien premier ministre

M. Gordon D. Conant avait succédé à M. Mitchell Hepburn, à la tête du gouvernement ontarien, en 1942.

Oshawa, 2 (P.C.). — M. Gordon D. Conant, ancien premier ministre libéral de l'Ontario, est décédé, aujourd'hui, après une longue maladie.

Peu après son élection à l'Assemblée législative comme député du comté d'Ontario, M. Conant fut nommé procureur général dans le cabinet de M. Mitchell H. Hepburn. En démissionnant en octobre 1942, M. Hepburn avait comme son successeur, M. Conant.

Une tempête politique s'éleva au sein du parti libéral de l'Ontario à la suite de cette nomination et deux membres du cabinet, le secrétaire provincial, M. Henry Nixon et M. Farquhar Oliver, ministre des Travaux publics et du Bien-Être social, avaient immédiatement démissionné. M. Nixon prétendit que le poste de premier ministre "avait été trop facilement accordé et accepté".

Au printemps de 1943, les délégués au premier congrès en 13 ans du parti libéral ontarien choisirent M. Nixon au poste de chef du parti et M. Conant démissionna du poste de premier ministre un mois plus tard. En juin de la même année, il avait démissionné du poste de député pour accepter celui de maître de la Cour suprême de l'Ontario. Il démit ces fonctions jusqu'en avril 1951 lorsqu'il les abandonna pour reprendre la pratique du droit à Oshawa.

M. Conant était né à Oshawa le 11 janvier 1885. Il était diplômé de l'Université de Toronto en 1906, puis obtint son diplôme en droit en 1912 et était nommé conseil du roi en 1933.

Il avait été maire d'Oshawa de 1920 à 1927.

Un incendie a détruit aujourd'hui l'École normale de Hamilton, d'une valeur de \$700,000. Cette école était vieille de 44 ans.

La cause du sinistre n'a pas été déterminée mais deux adolescents sont détenus pour fins d'interrogatoire.

Plus de 50 pompiers ont combattu les flammes durant 2 heures et demie, ne pouvant réussir, toutefois, à empêcher la destruction de l'école.



L'ALOUETTE EN AFRIQUE

ARTICLE 90

OU NOUS NOUS EGARONS DANS LES HAUTES HERBES

Parmi les plus mauvaises routes du monde — La locomotive providentielle — Les singes — Une crevasse infranchissable — Cherchons un passage dans les hautes herbes — Trouvaille de Thérèse

L'ALOUETTE doit souvent quitter la route pour aller chercher en pleine brousse un meilleur passage. Et elle n'avance pas rapidement sur la route de Dakar... Les derniers milles de Soudan qui nous séparent encore du Sénégal sont interminables. Et la route est une des plus mauvaises que nous ayons rencontrées au cours de plusieurs années de voyage dans près de quatre vingt

jours. Le train Jeudi le 4

Plusieurs fois, nous nous croyons obligés de rebrousser chemin. Par exemple quand un gros arbre est tombé de manière à bloquer la route.

Si la brousse n'est pas trop dense, ça va: on fonce dans les broussailles en dehors de la route et on passe.

Dans ce pays peu fréquenté par l'homme, nous voyons beaucoup de singes. Quelques-uns sont énormes et ressemblent à des chimpanzés. Nous évitons les tête-à-tête...

A un certain moment, nous nous sommes crus égarés. Aucune trace de route. Seulement, tant que l'Alouette réussit à avancer assez facilement, nous nous croyons sur la route. Mais c'est devenu trop difficile. Une drôle de sensation nous envahit. Et si nous nous sommes perdus dans cette brousse où personne n'est passé depuis cinq mois et où personne ne passera avant assez longtemps? Et puis soudain, nous entendons le sifflet plaintif d'une locomotive. Et cela vient de la gauche. Vite, examinons la carte! Qui le chemin de fer devrait être quelque part à notre gauche. Nous allons dans la bonne direction. Bravo! Vive la locomotive! Pourquoi diable le mécanicien a-t-il ainsi sifflé en pleine brousse? Il y a une Providence pour les Alouettes.

La rivière Encore un point. Et juste avant de l'atteindre, la route s'est effondrée sur une distance d'une vingtaine de pieds. Un trou de peut-être quatre pieds de profondeur. Impossible de passer. Quant à la combler comme nous l'avons déjà fait pour des trous plus petits, cela nous prendrait une bonne journée de travail. Et il n'y a pas de pierre, ni d'arbres morts dans les alentours immédiats. Non. La seule solution possible c'est de trouver un passage dans la brousse et d'éviter tout simplement le pont. La rivière étant à sec, cela devrait être possible.

Cherchons à gauche. J'y vais seul, Thérèse restant sur le pont pour me crier la situation de l'Alouette. Je marche dans des herbes hautes qui, parfois, arrivent jusqu'à mes épaules. Je n'ai pas peur. Près des rivières il y a toujours des serpents. Je n'ai même pas de bottes.

Après de pénibles recherches je n'arrive pas à trouver un passage pour l'Alouette. J'ai peine à avancer moi-même, à pied.

Retour à l'Alouette. Je me repose un peu. Thérèse marche sur la route que nous venons de parcourir.

"Il y a un passage par ici!" Me crie-elle, joyeusement. En effet, à quelques centaines de pieds du pont, il y a de vagues traces sans doute laissées par les derniers camions qui ont passé ici. Il y a cinq mois.

Nous passons, mais de justesse. Et en utilisant nos deux points et le démultiplicateur de vitesse. Descende abrupte jusqu'au lit de la rivière qui est sablonneux et crevassé. La remontée est la principale difficulté. L'Alouette se tort et gémit. Il ne lui reste qu'un souffle. Ça suffit. Nous sommes sur la berge.

Et puis, après, la route n'est pas meilleure...

N.B.—On rejoint les deux voyageurs par courrier aérien à: Poste Restante, LAGOS, Nigeria, Afrique.

11 employés à l'O.N.U. sont dénoncés comme étant communistes

Washington, 2 (P.A.). — Le secrétaire d'Etat a nommé 11 Américains, employés par les Nations Unies, qui seraient "communistes ou soumis à une discipline communiste".

Le sous-comité sénatorial de la sécurité interne a rendu publique, hier, la liste de ces personnes de même que les noms de 27 autres qui ont été congédiés par les Nations Unies pour les mêmes raisons.

Ces mesures ont été prises au moment où sévit une controverse au sujet de l'enquête de la présomption d'infiltration communiste aux Nations Unies, proposée par un jury fédéral d'accusation.

Le secrétaire d'Etat, M. Dean Acheson, a témoigné devant un sous-comité judiciaire de la Chambre des Représentants, mercredi, et il a admis que l'enquête menée par le secrétariat d'Etat afin d'établir la loyauté de certains employés des Nations Unies "n'a pas été un gros succès". M. Acheson a souligné, toutefois, que la sécurité nationale n'est tout de même pas en danger même si le prestige des Etats-Unis a quelque peu souffert. Il dit que les Etats-Unis "ont reçu un oeil au beurre noir".

Selon un mémoire établi par le secrétariat d'Etat et publié par le sous-comité de la sécurité interne hier, 11 Américains sont toujours à l'emploi des Nations Unies bien que le secrétariat ait déclaré "les considérer comme communistes".

EN 4e PAGE, PREMIER-MONTREAL L'ANNEE 1953 EN POLITIQUE

par Pierre VIGANT

Réchauffés... ils n'en sont que meilleurs!

Des trucs du métier et des recettes pour les cuisiniers qui travaillent au dehors... Les bons plats qui se préparent d'avance — Ragouts et boeufs-mode — Sauce précieuse pour réchauffer les pâtes alimentaires

Il est aujourd'hui un grand nombre d'hommes et de femmes qui travaillent au dehors... Il est des maîtresses de maison extrêmement occupées chez elles et qui ne disposent que d'un temps éclair pour servir les repas quotidiens.

On sait très bien, par exemple, que les potages (soupes) aux légumes et aux légumineuses gagnent en saveur lorsqu'ils sont réchauffés.

Au chapitre des viandes, on connaît bien les ragouts de pattes de porc, de boulettes, de volailles, longuement mijotés puis épaissis à la farine grillée que nos grands-mères avaient soin de préparer.

Le ragout d'agneau, garni de navets nouveaux, de petites carottes et de pois frais est appelé à la printanière.

Le ragout d'agneau, garni de navets nouveaux, de petites carottes et de pois frais est appelé à la printanière.

Le boeuf à la mode se prépare le plus simplement possible, il est cuit sans surveillance et il est délicieux réchauffé.

On sait que les pâtés et tourtes sont des plats qui se préparent d'avance.

On sait que les pâtés et tourtes sont des plats qui se préparent d'avance.

On sait que les pâtés et tourtes sont des plats qui se préparent d'avance.

On sait que les pâtés et tourtes sont des plats qui se préparent d'avance.



POUR LES SOIRS DE GALA — Cette toque est signée par Laddie Northridge, est pluripluribijou qu'un chapeau, de toute façon c'est un chapeau-bijou pour les heures gigantesques d'après cinq heures.

Carnet mondain

Le docteur et Mme Earl Le Sage, de Ville Mont-Royal, annoncent les fiançailles de leur fille, Michelle (Mickey) et M. Ian Tyler Wilson, fils de M. et de Mme F. W. Wilson, de Westmount.

M. et Mme Ernest Auger, de Montréal, annoncent les fiançailles de leur fille, Françoise, avec M. Paul-Emile Péloquin, fils de M. J.-A. Péloquin, d'Ahuntsic, et de Mme Péloquin, décédée.

M. et Mme Rosaire Bourgault, de Montréal, annoncent les fiançailles de leur fille, Marguerite, à M. Claude-R. Lavallée, fils de M. et de Mme Maurice Lavallée, de Saint-Aubert, comté de Lislet. Les fiançailles ont eu lieu à Noël.

Le mariage de Mlle Jeannine Michaud, fille de M. et de Mme Lorenzo Michaud, de Sainte-Catherine de Portneuf, avec M. Paul Poirier, B.A., B.Sc.S., fils de M. et de Mme P.-A. Poirier, de Saint-Georges de Beauce, a été célébré samedi, le 27 décembre, à 9 h., en l'église St-Joseph de Bordeaux.

Samedi dernier, à 9 h. 30, en l'église Saint-Médard, de Côteau Station, avait lieu le mariage de Mlle Rachel Besner, fille de M. et de Mme Adrien Besner, de Côteau Station, avec M. Léon Simon, fils de M. et de Mme Rosario Simon, de Valleyfield. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Paquin, et pendant la messe, Mme N. Beaudet et M. L. Poulin ont chanté le Noël du Mariage et le Panis Angelicus.

La Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec s'est donné pour tâche de grouper sous son égide morale le ferment national qui représente dans la collectivité les Sociétés Saint-Jean-Baptiste régionales de la Province.

Le procédé lithographique sur les contenants est directe impression des étiquettes sur la boîte de métal ou de fibre — est une importante branche de l'art industriel.

Curiosités de la petite histoire

Du peigne de Venus au peigne de nylon

Les femmes de l'Inde qui conservent jusqu'à trente peignes: chacun devant les préserver d'une mal particulière — Un article de toilette qui remonte à plus de dix mille ans — Les peignes de l'âge de bronze — Des peignes de bois, d'ébène, d'ivoire, de métal et de nacre — Les jeunes gens d'aujourd'hui ont eu les bellâtres du XVIIe siècle en public — De la Chine à l'Espagne — Le peigne de nylon plus durable exige quatre fois moins de temps pour sa fabrication que celui d'autrefois

Sous-vêtements, bas diaphanes, chandails, fil à tricoter, voilà ce que rappelle aux femmes le mot nylon.

On ne se rend pas compte que le peigne remonte à plus de dix mille ans! Dans l'antiquité, on l'associait aux rites payens.

On faisait usage de peignes à l'époque néolithique en Europe occidentale, il y a de 6,000 à 20,000 ans.

Les premiers Egyptiens de l'ère protodynastique portaient en tresses leurs longs cheveux noirs ornés d'épingles et de peignes.

En Europe occidentale, ce n'est qu'à la fin de l'époque médiévale que le peigne de fantaisie prit de la vogue.

Grapho-analyse du "Devoir"

par Mark ELLERY, B.A., C.G.A.

Les personnes qui désirent connaître leur caractère par l'analyse de leur écriture doivent nous envoyer une copie de leur main accompagnée de la somme de cinquante sous.

Vous aimez terminer une tâche commode. Dussiez-vous remettre votre travail vingt fois sur le métier, vous ne vous reposerez vraiment que le jour où vous aurez achevé votre besogne.

Les cuisines qui sont trop chaudes ou trop froides sont toujours en tête de la liste des problèmes de chauffage de plusieurs foyers.

DECORATION INTERIEURE

Le mur vedette

Le mur vedette consiste en un mur (parfois deux) traité en contraste absolu vis-à-vis des autres murs de la pièce.

Quel mur de la pièce sera le mur vedette? Plusieurs décorateurs choisissent le mur où se trouve le foyer.

Quand vous employez le mur vedette, il faut porter une attention toute particulière à votre harmonie de couleurs.

Comment leur apprendre? Le sens de la dignité chez l'enfant

Je fis un jour une leçon un peu humoristique sur la manière de se mouchoir.

Arstarque ou celui qui ne sait pas grandir

Arstarque a doublé la pointe décisive des trente-cinq ans; il a bien six pieds de haut et une voix de basse-taille.

Chapelle de Marie-Réparatrice

Chapelle de Marie-Réparatrice

Chapelle de Marie-Réparatrice

Advertisement for 'La première... le premier de l'An!' featuring a 'Doux' brand product and 'CLIMATISÉE' text.

Comment leur apprendre? Le sens de la dignité chez l'enfant

Je fis un jour une leçon un peu humoristique sur la manière de se mouchoir.

Arstarque ou celui qui ne sait pas grandir

Chapelle de Marie-Réparatrice

Chapelle de Marie-Réparatrice

Chapelle de Marie-Réparatrice

Chapelle de Marie-Réparatrice

Advertisement for 'LA COUTURE CHAÏ SOI' featuring a fashion illustration of a woman in a coat and dress, with text describing the service.

Advertisement for 'Voeux de la Fédération des S.S.J.B.' with text about the organization and its goals.

Advertisement for 'COMPTABLES AGRÉÉS' listing various accountants and their services.

Advertisement for 'COMPTABLES AGRÉÉS' listing various accountants and their services.

Advertisement for 'COMPTABLES AGRÉÉS' listing various accountants and their services.

M. Duplessis souligne la situation enviable de la province de Québec

Message du nouvel an à ses concitoyens — "Le Québec offre un réconfortant spectacle"

Trois-Rivières, 2. (P.C.) — Le premier ministre Duplessis a déclaré hier dans un message du Nouvel An, que la province de Québec "offre le réconfortant spectacle d'une stabilité et d'un progrès qu'on ne retrouve nulle part ailleurs".

Dans un message préparé à l'intention des auditeurs du réseau provincial français de Radio-Canada, M. Duplessis a déclaré: "Cette situation enviable est due aux richesses dont la Providence nous a gratifiés et au travail accompli pour les développer."

"Toutefois, n'oublions jamais que ces brillantes perspectives d'avenir ne se réaliseront que si nous demeurons fidèles à nos saines traditions de travail et de respect de l'autorité légitimement constituée."

Les immenses ressources naturelles de la province lui assurent "une prospérité insurpassable, si non incomparable", dit-il.

Les règles d'une vie laborieuse et active sont contenues, ajoutait le premier ministre, dans la grande charte divine de l'humanité: l'Évangile... L'obéissance aux préceptes évangéliques nous assure la paix sociale, la paix nationale et la paix internationale."

M. Duplessis a dit que le nouveau moral et spirituel rappelle à l'humanité par l'Évangile d'être manifesté par un sens aigu de la responsabilité personnelle et la résistance "aux tentations perverses du paternalisme d'Etat destructeur..."

"Le sens de la responsabilité personnelle est plus important encore pour les membres d'une minorité, minorité par le nombre même si nous sommes ajoutés par les droits que nos pères nous ont acquis de haute lutte, au prix d'héroïques sacrifices, à une époque beaucoup plus difficile que celle d'aujourd'hui."

"... Nous ne devons négliger aucun effort personnel pour que soit complète et entière notre coopération patriotique à la grandeur et à la prospérité de notre chère province, ainsi qu'à la sauvegarde intégrale des droits, libertés et prérogatives que nous reconnait la Constitution canadienne, mais qui nous appartient de plein droit."

"Ces prérogatives et ces libertés, toujours nécessaires, sont essentielles au progrès actuel et futur de notre province."

"Au début de 1953, l'avenir s'ouvre à nous avec des promesses de succès illicites."

"Faisons la sourde oreille aux propagandistes d'idéologies subversives ou athées."

"Aucun être humain ne pourra éteindre l'étoile de Bethléem. Elle continuera de briller d'un vit éclat longtemps après que se sont dispersés à jamais ceux qui veulent en amoindrir la lumière et la province de Québec demeurera la forteresse de la civilisation chrétienne au Canada et même sur tout le continent américain."

M. Duplessis a dit que le nouveau moral et spirituel rappelle à l'humanité par l'Évangile d'être manifesté par un sens aigu de la responsabilité personnelle et la résistance "aux tentations perverses du paternalisme d'Etat destructeur..."

"Le sens de la responsabilité personnelle est plus important encore pour les membres d'une minorité, minorité par le nombre même si nous sommes ajoutés par les droits que nos pères nous ont acquis de haute lutte, au prix d'héroïques sacrifices, à une époque beaucoup plus difficile que celle d'aujourd'hui."

"... Nous ne devons négliger aucun effort personnel pour que soit complète et entière notre coopération patriotique à la grandeur et à la prospérité de notre chère province, ainsi qu'à la sauvegarde intégrale des droits, libertés et prérogatives que nous reconnait la Constitution canadienne, mais qui nous appartient de plein droit."

"Ces prérogatives et ces libertés, toujours nécessaires, sont essentielles au progrès actuel et futur de notre province."

"Au début de 1953, l'avenir s'ouvre à nous avec des promesses de succès illicites."

"Faisons la sourde oreille aux propagandistes d'idéologies subversives ou athées."

"Aucun être humain ne pourra éteindre l'étoile de Bethléem. Elle continuera de briller d'un vit éclat longtemps après que se sont dispersés à jamais ceux qui veulent en amoindrir la lumière et la province de Québec demeurera la forteresse de la civilisation chrétienne au Canada et même sur tout le continent américain."

Missionnaires arrivés à Hong-Kong

Deux missionnaires canadiens font partie du groupe, les RR. PP. Joseph Caron et Aurélien Demers

Hong-Kong, 2 (P.C.) — Treize missionnaires catholiques, dont deux Canadiens, et quatre missionnaires américains de confession baptiste ont atteint Hong-Kong, colonie britannique, après avoir été expulsés de la Chine communiste.

Les Canadiens sont les RR. PP. Joseph Caron, 58 ans, de Québec, et Aurélien Demers, 54 ans, de Montréal. Le Père Caron a passé 23 ans en Chine et le Père Demers 18 ans. Ils sont arrivés hier soir.

Les deux missionnaires canadiens ont été forcés de quitter la Chine lorsque les autorités communistes ont défendu à quiconque de les approvisionner en vivres et en eau.

Deux des missionnaires catholiques ont été emprisonnés par les rouges pendant 13 mois. Il s'agit du Père Locenti Burroni, 73 ans, de Turin, Italie, qui a fait du ministère en Chine pendant 46 ans, et du Père Barima Elmar, 41 ans, de Munich, Allemagne.

Les missionnaires baptistes après avoir été détenus dans des cellules isolées depuis avril 1951, sont arrivés aujourd'hui.

Si l'on se tourne maintenant du côté de l'hôtel de ville, on relève que les conciliabules municipaux ont tenu onze séances au cours de l'année écoulée, bien que l'année municipale proprement dite ne se terminera qu'à la fin d'avril prochain.

Quant au Comité exécutif qui détient les pouvoirs administratifs et possède l'initiative de la présentation des mesures au Conseil, il n'a eu qu'un seul succès: le projet de loi relatif à la rétrocession de l'ancien hôtel Viger, qui devra être converti en bureaux municipaux. Cette rénovation commencée il y a près de deux ans avance trop lentement au gré de plusieurs membres du conseil municipal.

La restauration de l'ancien hôtelier de l'ancien hôtel Viger, qui a été confiée au service municipal des travaux publics. Apparemment, le réaménagement nécessite un travail plus considérable qu'on ne l'avait prévu.

Les bureaux du service technique des Travaux publics sont depuis longtemps installés à l'étage supérieur de l'ancienne gare Viger.

Des plans dressés par les architectes des Travaux publics prévoient la construction d'un troisième étage à l'ancienne gare de la rue Berr. On épouserait l'architecture de l'hôtel lui-même qui a belle allure.

Le projet de loi qu'a esquisé M. Wiley établissant une Société de la canalisation du St-Laurent, laquelle dirigerait la construction d'une partie de canaux des rapides internationaux en territoire américain.

Cette société n'aurait rien à faire avec l'aménagement hydro-électrique du fleuve et elle lancerait une émission amortissable à même le péage des navires.

Les Etats-Unis n'auraient alors qu'à avancer moins de \$100,000,000 au lieu de \$566,000,000, aux termes de projets antérieurs.

80,815 appels interurbains le Jour de l'An

Le total des appels interurbains logés par les Montréalais la veille et le Jour de l'An s'est élevé à 80,815, soit une augmentation de 11,497 appels, ou de plus de 16 pour cent, sur le total des deux journées correspondantes, il y a un an, selon M. Charles de Lotbinière Harwood, gérant de la Compagnie de Téléphone Bell du Canada pour la division de Montréal.

Le Jour de l'An, les usagers locaux du téléphone ont logé 40,676 appels interurbains, comparativement à seulement 37,185, le 1er janvier 1952.

La veille du Jour de l'An, ils ont logé 40,139 communications interurbaines, contre 32,133 le 31 décembre 1951.

Quelques faits municipaux de la défunte année 1952

Hausse des tarifs de transport — Projets en marche et projets à l'état de plans — Trois nouveaux édiles — Le "boulevard Henri-Bourassa" — Prolongation du mandat échevinal, etc.

Deux comités Au cours de l'année, deux comités municipaux ont été constitués, l'un a trait au coût des paves et l'autre, le dernier né, et non le moindre, concerne le logement à prix modiques.

Parmi les travaux en marche, l'un d'eux est plus visible que les autres; il s'agit de l'aménagement de voies souterraines sous le parterre de l'hôtel de ville, pour y loger les archives municipales. Une autre entreprise, gigantesque celle-là, consiste dans la construction de l'égout Meilleur-Atlantique, pour laquelle on a pourvu une somme de quinze millions de dollars.

Au chapitre des travaux en voie d'exécution, mais qui retardent lamentablement, il faut signaler la restauration de l'hôtel Viger qui doit être converti en bureaux pour les fonctionnaires de divers services municipaux. Seront-ils parachés en 1954, en 1955 ou en 1956? En attendant, des départs entiers doivent déménager leurs papiers dans deux vieux immeubles du carré Viger, au grand mécontentement des fonctionnaires ainsi déplacés de leurs confortables pénates.

En matière de grands travaux en projets, mentionnons le tronçon du boulevard métropolitain qui doit traverser l'île, depuis le boulevard Décarie jusqu'au Bout de l'île et se relier à l'autre secteur déjà aménagé, jusqu'à Sainte-Anne-de-Bellevue. Dans le secteur montréalais, on en est arrivé à la phase des expropriations.

Mais le grand événement de 1952, du point de vue, du moins, des conseillers municipaux, restera la prolongation du mandat échevinal jusqu'au mois d'octobre 1954. Par la grâce de la Législature, les édiles montréalais s'assurent d'une "survivance" de dix mois...

Pour la 4ème fois des employés de la PC rejettent la Guild

Ottawa, 2. (P.C.) — Un groupe d'employés de la Presse Canadienne a demandé au Conseil canadien des relations ouvrières de ne pas reconnaître l'American Newspaper Guild (C.O.L.C.C.T.) comme agent de négociation de certains journalistes de l'agence canadienne.

C'est la quatrième fois depuis un an et demi que la majorité des membres de l'union soumettent cette demande. L.C.C.R.O. a rejeté à deux reprises les fois et il a demandé au local canadien de trouver sa troisième demande, la retirant prématurément.

Cette fois-ci, 50 employés ont signé une pétition pour que la Guild ne soit plus reconnue. L'union comptait 87 membres, mais le C.C.R.O. a déclaré qu'il lui faudrait certifier ce nombre.

Le Conseil étudiera la dernière demande lors de sa séance régulière de février prochain, dont la date n'a pas encore été arrêtée. L.A.N.G. est devenue agent de négociation de ces journalistes en avril 1950, après un vote pris parmi les employés des bureaux canadiens de l'agence de nouvelles. Sur 89 journalistes et messagers l'union a obtenu 54 votes.

En dépit des longues négociations, l'union et l'Association n'ont jamais signé de contrat. L.A.N.G. a formé cinq accusations contre la Presse Canadienne, en vertu du Code fédéral du travail, mais les tribunaux les ont rejetées toutes. L'union en a par la suite retiré quatre d'elle-même et une cinquième, portée en appel, a subi le même sort que la première fois.

Les employés ont réclamé pour la première fois que l'union ne soit plus reconnue en février 1951, quand 47 membres sur 76 signèrent une pétition. Le Conseil n'a pas voulu admettre la demande parce qu'un délai d'un an ne s'était pas écoulé depuis la reconnaissance de l'union.

Les journalistes revinrent à la charge en mai 1951, avec 47 signatures. Le Conseil ne se montra pas plus favorable en octobre 1951 quand il rendit sa décision, disant que la demande ne pouvait être considérée pendant la poursuite des négociations.

En mars 1952, nouvelle demande, avec 4 signatures sur 80 membres. C'est là que le Conseil décida qu'elle est prématurée, car un délai de six mois ne s'est pas écoulé depuis la précédente. Il accorda aux journalistes la permission de la retirer.

A BALTIMORE La grève des boueurs affecte la ville

Baltimore, 2. (P.A.) — Baltimore commence à se ressentir d'une grève de 3,300 boueurs et autres employés municipaux et les ordures commencent à s'accumuler un peu partout.

Il se pourrait que les écoles ne puissent pas ouvrir lundi, à la fin des vacances, certains concierges appartenant à l'union en grève. Les boueurs et autres employés municipaux ont déclaré la grève, mercredi à minuit, à l'expiration de leur contrat. Représentés par l'Int. Brotherhood of Teamsters, Chauffeurs, Warehousemen, & Helpers, ils demandent une augmentation de salaire de 25 cents l'heure. Ils avaient d'abord réclamé une hausse de 62 cents.

Ils gagnent présentement \$1.19 1/2 l'heure pour les travaux légers et \$1.22 1/2 pour les travaux durs.

Président de la Société d'hypothèques pour sept autres années

Ottawa, 2. — L'hon. Robert H. Winters a annoncé, hier, que M. David B. Mansur, depuis 1945 président de la Société centrale d'hypothèques et de logement, organisme qui occupe du logement pour le compte du gouvernement fédéral, a été maintenu dans ses fonctions. M. Mansur est nommé président pour sept autres années à partir du 1er janvier 1953.

On sait que sous la direction de M. Mansur, la Société centrale d'hypothèques et de logement a, au cours des six ou sept dernières années, puissamment contribué à fournir des logements convenables à des centaines de milliers de Canadiens qui, sans l'assistance directe ou indirecte qu'ils ont, par le truchement de cette corporation, bénéficié de ses services. Ses réalisations aussi modernes que celles qu'ils ont actuellement.

La Société centrale d'hypothèques et de logement a pour mission de veiller à la mise à exécution de la loi nationale sur l'habitation. En vertu de cette mesure, si les municipalités et les provinces veulent collaborer avec Ottawa, on dispose de tous les moyens qu'il faut pour régler l'importante crise de l'habitation.

Déjà l'Ontario, en particulier, a tiré de nombreux avantages de cette loi qui n'est appliquée que partiellement dans le Québec, parce que le gouvernement de l'Union nationale s'est jusqu'ici refusé à faire bénéficier de ses articles les plus généraux les citoyens de cette province.

Propos d'histoire Le conférencier invité du Conseil de la vie française à Radio-Canada, le 3 janvier, sera le R.F. Antoine Bernier, C.S.V., licencié en histoire de l'Institut catholique de Paris, docteur en lettres de l'Université de Montréal, auteur de plusieurs ouvrages d'histoire. Il traitera précisément de cette discipline sous le titre "Propos d'histoire".

Sa causerie sera irradiée par le réseau français de Radio-Canada, de 6 h 15 à 6 h 30. Nous invitons les nombreux lecteurs de la revue "Vie française", dont il est le directeur, ainsi que le public en général à être aux écoutes.

Le Domaine de Saint-Sulpice La ville de Montréal possède depuis le mois de mars un vaste emplacement inhabité de la partie nord de la municipalité, ce que l'on appelle le domaine de Saint-Sulpice acquis du gouvernement provincial au prix de \$1,500,000. Il s'agit de terres comportant une superficie de 513 acres, soit à peu près l'étendue de la ville d'Outremont.

Les autorités municipales n'ont pas encore décidé l'usage elles en feront réserver à son domaine aux fins d'un terrain d'exposition, ou le convertir-on en un quartier domiciliaire? Le présent budget municipal est de l'ordre de près de 96 millions de dollars et sera vraisemblablement porté à 100 millions en février prochain, qui est le mois fixé par Concordia pour la présentation des budgets annuels. L'adoption doit en avoir lieu à la mi-mars. Chose à signaler, le conseil municipal eut recours à l'adoption automatique du budget de 1952-1953. L'événement car c'en était un, se produisit dans la soirée du 1er mars. L'édilité était sous le coup d'une injonction lui interdisant de voter un montant de \$773,000 pour l'exploitation des restaurants dans les parcs municipaux. Les Cent prirent le parti de ne pas encourir le risque d'un mépris de cour et se contentèrent de voter les taxes, se lavant les mains quant à la partie du budget concernant les dépenses.

En matière de taxes municipales, les Montréalais n'ont pas subi de nouvelles en 1952. Il faudra attendre au mois de février prochain, pour savoir s'ils jouiront du même privilège en l'an 1953.

En ce qui regarde ce que l'on dénomme les "améliorations locales" (construction d'égouts, de trottoirs et de pavages), l'ordre du jour de chacune des onze dernières séances en renfermait une liste imposante.

On a aussi pourvu à l'ouverture et à l'élargissement de plusieurs rues, de façon à faciliter la circulation, qui reste le problème majeur de l'administration montréalaise avec le stationnement des voitures. Dans ce domaine, la rue Dorchester élargie fournira une grande artère nouvelle. Les expropriations à cette fin sont presque terminées, pour le secteur Windsor-de Lorimier. Mais quand les travaux d'élargissement commenceront-ils?

Au chapitre du stationnement, les administrateurs municipaux ont proposé de faire l'essai du système des parcmètres. Le conseil municipal ne s'est pas encore définitivement prononcé là-dessus.

Dans le domaine des grands parcs, les Montréalais attendent encore celui de l'île Sainte-Hélène sous sa forme rénovée. On nous le promet de nouveau pour l'été prochain. Quant au parc Jarry et au parc Angrignon, ils ne sont encore qu'à l'état de plans.

Le cas des magasins Le règlement municipal interdisant l'ouverture des magasins aux fêtes religieuses d'obligation a subi un revers en 1952. Un juge de la Cour supérieure a déclaré la mesure illégale et ultra vires. La ville de Montréal a inscrit cette décision en appel. Dans l'intervalle, un grand nombre de magasins ont pris le mauvais parti de désobéir à l'ordonnance.

Un autre jugement, il s'agissait cette fois d'un arrêt de la Cour d'appel, a frappé de déqualification un membre du conseil municipal: Harry Binder, et la Cour suprême a, de son côté, refusé l'appel. De sorte que les 33 conseillers de la catégorie "B" du Conseil ont procédé au remplacement de leur collègue déchu de sa charge; leur choix est allé à M. Max Malumud.

Auparavant, le Conseil avait pourvu au remplacement de M. Israël Morin, décédé. Le vote favorisa M. Fabien Laberge. Me Jean-Paul Grégoire fut aussi désigné pour succéder à M. Victor Lévesque. L'un des doyens chez les Cent, mort à la suite d'un accident de la rue.

Le Conseil a également nommé un nouveau directeur des services, à la succession de M. Louis-A. Lapointe, démissionnaire. M. Lucien Hélu, le nouveau titulaire, est le quatrième directeur, depuis l'institution de la charge en 1921.

M. Guy Gauvreau ayant résigné ses fonctions de coordonnateur de la protection civile pour la région métropolitaine et de préposé aux relations extérieures pour la ville de Montréal, le comité de régulation de la protection civile a désigné le lieutenant-colonel Arthur Creteau pour occuper le poste de coordonnateur général.

Depuis le 28 novembre, la Cour de recorder de Montréal doit être désignée sous le nom de Cour municipale de Montréal, à la suite d'une loi provinciale s'appliquant à toutes les villes de la province, et les records portent le titre de Cour municipale de Montréal. Le conseil municipal siège le soir, depuis le 9 décembre, pour entendre les causes relatives aux contraventions aux règlements de la circulation.

N'ayons garde d'oublier non plus que les autorités municipales ont résolu de donner le nom de boulevard Henri-Bourassa, aux rues Perrot et Kelly, situées dans le nord de la ville. Le boulevard Henri-Bourassa constituera une artère parallèle au boulevard Gouin.

Au début d'avril, la ville offrira une réception officielle au nouveau gouverneur général du Canada, M. Vincent Massey. Le maire Houde doit devoir s'absentier, donc nous pourrions voir le maire suppléant de M. Massey.

S.E. le cardinal Léger, président d'honneur des Semaines sociales du Canada

S. Em. le cardinal Léger, membre depuis 1943 de la Commission générale des Semaines sociales du Canada, vient d'être nommé président d'honneur. Il en avait été, en 1933 pour le cardinal Villeneuve qui faisait partie de la Commission depuis la fondation des Semaines en 1920 et avait donné un cours à la première session. S. Em. le cardinal Léger, dans sa réponse aux félicitations et aux vœux que lui avait adressés le président des Semaines sociales, s'est déclaré heureux d'accepter l'honneur qui lui était décerné. La Commission générale a aussi nommé, lors de sa dernière réunion, le R. P. Georges Desjardins, S.J., ancien recteur du Collège Saint-Boniface et actuellement assistant-directeur de la Villa Saint-Martin, vice-président; un autre de ses membres, M. Jean Deschamps, professeur à l'École des Hautes Etudes Commerciales, secrétaire-trésorier. Elle s'est adjoint aussi un nouveau membre, le docteur Louis-Philippe Roy, rédacteur en chef de l'Action catholique.

M. Saint-Laurent est d'avis que les espoirs de paix se sont affermis

Il a déclaré dans son message de nouvelle année, que la situation dans le monde demeure toujours tendue, mais qu'elle s'améliore

Dans son message du nouvel an au peuple canadien, le premier ministre du Canada, M. Louis St-Laurent, a déclaré que la situation dans le monde demeure toujours tendue, mais que les espoirs de paix et de prospérité s'affirment de plus en plus. Il a déclaré que la situation dans le monde demeure toujours tendue, mais qu'elle s'améliore.

Il a déclaré que la situation dans le monde demeure toujours tendue, mais qu'elle s'améliore. Il a déclaré que la situation dans le monde demeure toujours tendue, mais qu'elle s'améliore.

Il a déclaré que la situation dans le monde demeure toujours tendue, mais qu'elle s'améliore. Il a déclaré que la situation dans le monde demeure toujours tendue, mais qu'elle s'améliore.

Il a déclaré que la situation dans le monde demeure toujours tendue, mais qu'elle s'améliore. Il a déclaré que la situation dans le monde demeure toujours tendue, mais qu'elle s'améliore.

Il a déclaré que la situation dans le monde demeure toujours tendue, mais qu'elle s'améliore. Il a déclaré que la situation dans le monde demeure toujours tendue, mais qu'elle s'améliore.

Il a déclaré que la situation dans le monde demeure toujours tendue, mais qu'elle s'améliore. Il a déclaré que la situation dans le monde demeure toujours tendue, mais qu'elle s'améliore.

Il a déclaré que la situation dans le monde demeure toujours tendue, mais qu'elle s'améliore. Il a déclaré que la situation dans le monde demeure toujours tendue, mais qu'elle s'améliore.

Il a déclaré que la situation dans le monde demeure toujours tendue, mais qu'elle s'améliore. Il a déclaré que la situation dans le monde demeure toujours tendue, mais qu'elle s'améliore.

Il a déclaré que la situation dans le monde demeure toujours tendue, mais qu'elle s'améliore. Il a déclaré que la situation dans le monde demeure toujours tendue, mais qu'elle s'améliore.

Il a déclaré que la situation dans le monde demeure toujours tendue, mais qu'elle s'améliore. Il a déclaré que la situation dans le monde demeure toujours tendue, mais qu'elle s'améliore.

Il a déclaré que la situation dans le monde demeure toujours tendue, mais qu'elle s'améliore. Il a déclaré que la situation dans le monde demeure toujours tendue, mais qu'elle s'améliore.

Il a déclaré que la situation dans le monde demeure toujours tendue, mais qu'elle s'améliore. Il a déclaré que la situation dans le monde demeure toujours tendue, mais qu'elle s'améliore.

Il a déclaré que la situation dans le monde demeure toujours tendue, mais qu'elle s'améliore. Il a déclaré que la situation dans le monde demeure toujours tendue, mais qu'elle s'améliore.

Il a déclaré que la situation dans le monde demeure toujours tendue, mais qu'elle s'améliore. Il a déclaré que la situation dans le monde demeure toujours tendue, mais qu'elle s'améliore.

Il a déclaré que la situation dans le monde demeure toujours tendue, mais qu'elle s'améliore. Il a déclaré que la situation dans le monde demeure toujours tendue, mais qu'elle s'améliore.



L'année 1953 en politique

L'année 1953 devrait être une grosse année du point de vue politique puisqu'elle verra en toute probabilité l'élection générale fédérale. Il est cependant peu probable qu'elle soit la campagne électorale fera sans doute du bruit, mais il est peu probable qu'elle apporte des changements significatifs.

Pourquoi n'y a-t-il rien de bien nouveau à prévoir en politique fédérale en dépit de l'élection générale qui s'annonce? Un observateur peu avisé pourrait découvrir tous les indices habituels d'un prochain changement de gouvernement. Les libéraux sont au pouvoir depuis 17 ans et cela entraîne toujours une certaine usure.

Tout cela est compensé par certains éléments anormaux de la politique canadienne qui menacent malheureusement de devenir chroniques. Les oppositionnistes, les mécontents, se trouvent divisés en trois partis différents: conservateurs, socialistes, créditistes, qui ont tous trois réussi à se consolider dans certaines régions et qui parviennent à recueillir des milliers de suffrages ailleurs.

BLOCS-NOTES

1953 en politique provinciale

Les chroniqueurs ont à peine fini de résumer l'année 1952 qu'il faut prophétiser sur les événements de 1953. Que nous réserve, en politique provinciale, l'année commencée hier? Sûrement pas des émotions aussi vives que 1952, puisqu'il y a eu l'an dernier élections générales.

Remaniement

Mais comment tenir des élections dans six comtés quand il n'y a actuellement que deux sièges vacants? M. Duplessis songe depuis un bon moment à un remaniement ministériel. Il le ferait dans les six premiers mois de 1953.

Cela aurait pour l'Union nationale deux avantages: ajouter du sang nouveau au Conseil des ministres et ouvrir des comtés. Le cabinet provincial, — chose assez extraordinaire, — est le même depuis 1944. Les ministères les plus importants ont les mêmes titulaires: trésor, voirie, industrie et commerce, travail, travaux publics, colonisation, santé, terres et forêts.

L'enseignement secondaire au seuil d'une crise

Les clercs ne tiennent pas à employer trop de laïques

La mentalité des maisons actuelles pourrait changer si le nombre des laïques devenait trop élevé — Le partage des tâches ingrates par François ZALLONI

Nous avons vu que les collèges classiques ne reçoivent pas suffisamment de revenus pour engager les services d'un grand nombre de professeurs laïques. Mais il arrive que, même si les collèges possèdent de tels revenus, ils n'emploieraient jamais plus qu'un nombre limité de laïques.

Question de mentalité Prenons l'exemple de telle communauté enseignante, qui possède plusieurs collèges. Cette communauté emploie un nombre relativement important de professeurs laïques.

Il y a aussi que, dans les collèges (les pensionnats surtout), on éprouve, paraît-il, certaines difficultés à obliger les laïques aux tâches les plus ingrates de l'éducation. Comment demander, par exemple, à un père de famille, de passer la soirée au collège pour surveiller les élèves en récréation ou à l'étude (quand ce n'est pas de l'enseignement)?

Une autre alternative Mais ces raisons sont d'ordre secondaire: il y a surtout à considérer que:

- 1) Le clergé ne possède pas assez de prêtres pour doubler le nombre actuel des collèges, ou des classes;
2) Même si on lui en donne les moyens financiers, le clergé ne tient pas à augmenter considérablement le nombre des collaborateurs laïques;
3) Pourtant, il faudra bien que le nombre des classes soit doublé d'ici dix ans;
4) Il ne reste qu'une alternative pour régler le problème: fonder des collèges à direction laïque — intégrer une partie de l'enseignement classique dans le cours primaire supérieur.

LA FRANCE CHRETIENNE

Les fêtes du 75^e anniversaire de l'Université catholique de Lille

De notre correspondant particulier dans le Nord de la France

A mi-chemin entre le cinquantenaire et le centenaire, les Facultés catholiques de Lille ont tenu à rappeler leur existence et leur vitalité en fêtant leur 75^e anniversaire.

HISTORIQUE Il nous paraît utile avant de parler des solennités qui viennent de se dérouler de retracer en quelques mots l'origine et le développement des Facultés catholiques de Lille.

Mais peut-on en France, dans une université catholique, surtout lorsqu'elle compte une quinzaine d'étudiants canadiens, parler de festivités sans penser à y associer ce grand pays ami et cette ancienne terre de France qu'est le Canada? C'est ainsi que dans le cadre du 75^e anniversaire des Facultés catholiques de Lille, une manifestation d'amitié franco-canadienne fut organisée samedi, le 29 novembre, à 11 h. 30 a.m., à la Maison des étudiants canadiens de l'Université catholique de Lille.

Les étudiants remercient M. Duquenne de sa visite, expriment leur amour de la France, et disent les raisons pour lesquelles ils étaient venus à la Catho de Lille faire leurs études de médecine. Ils trouvent en effet à l'Université catholique de Lille des conditions de travail très favorables, surtout en ce qui concerne la possibilité d'effectuer des stages dans les hôpitaux, en même temps qu'ils ont l'occasion de voir et d'apprécier la patrie de leurs ancêtres.

Radio-Canada avait tenu à assister à la cérémonie, afin d'interviewer à son sujet M. Duquenne et les étudiants canadiens qui purent passer individuellement au micro pour déclarer leur identité. Il s'agit de M. et Mme Pierre de Pocus, MM. Raymond Lépine, Jacques Lambert, Guy Landriaux, Lionel Roy, Robert Timmons, Jean Sansregret, Louis Pilote, Paul Lepeage, Roger Alarie, Charles-Yves Dubuc et Montcalm Grenier. M. et Mme Eugène Fournier, en stage dans un hôpital de Calais étaient absents. Presque tous sont originaires de la région de Montréal.

Le Conseil de Tutelle des Nations Unies, comme tous les autres organes de l'O.N.U., doit souvent mettre de l'eau dans le vin de ses principes. L'on se souvient de l'émoi causé il y a plus d'un an par le débat sur un cas de polygamie dans la tribu des Kom, en Afrique occidentale anglaise. Le chef de cette tribu, un vieillard qui passe pour une divinité, et qui porte le titre de Fon, était accusé d'avoir une centaine de femmes. Un comité d'experts fut nommé pour aller enquêter sur place, interviewer les "victimes" et faire rapport.

L'ACTUALITÉ

Polygamie africaine

qu'elles s'opposaient à tout changement. Quand le comité revint, la question fut effacée de l'agenda. Mme Reyther eut la curiosité d'en savoir davantage, et elle est allée passer neuf mois dans la tribu. Elle a causé avec le Fon, elle a rencontré plusieurs de ses femmes, notamment Bi et Fukum, la fière Aluma, et quelques autres. Elle affirme du reste que ce harcèlement contemporain a été exagéré et que le Fon a en réalité moins de 50 femmes.

Le Conseil de Tutelle, même s'il a cru devoir ne pas insister dans ce cas, continuera de combattre la polygamie et les autres formes d'esclavage qui subsistent dans les pays arriérés qui sont sous son égide. Mais une leçon ressort de cette étude d'un cas-limite, qui montre la polygamie sous son plus mauvais jour: c'est que maints pays civilisés qui veulent amener ces peuples déshérités à la monogamie devraient commencer par consolider chez eux-mêmes les valeurs familiales. Ce n'est pas avec le divorce, qui est une polygamie successive, qu'on pourra comprendre à ces Africains la supériorité d'une monogamie aussi précieuse.

La Bible vous parle Saluez-vous les uns les autres par un baiser d'amour. La paix soit avec vous tous qui êtes dans le Christ! Amen! (I Pierre 5, 14) (Texte choisi par la Société catholique de la Bible)

Le rôle grandissant des étudiants dans notre société canadienne

M. Fernand Cadieux, président national de la Jeunesse Etudiante Catholique, l'expose à l'ouverture du Conseil de Noël des équipes diocésaines

"Un fait d'observation courante est celui de l'expansion que subit le milieu étudiant à l'heure actuelle. Le nombre des étudiants augmente, les spécialisations se multiplient, les étudiants participent de plus en plus à un nombre grandissant d'activités humaines, en dehors des structures traditionnelles où ils étaient autrefois enrôlés. Le développement de cette nouvelle condition de vie lance l'étudiant dans des préoccupations de plus en plus larges et multiples où son originalité risque de se perdre."

C'est avec ces mots que M. Fernand Cadieux, président national de la J.E.C. (Jeunesse Etudiante Catholique), ouvrit les délibérations du Conseil de Noël des équipes diocésaines tenu à Montréal du 27 au 31 décembre dernier au Collège Notre-Dame. Il adressait la bienvenue à quelque 120 dirigeants et dirigeants ainsi qu'à une quinzaine d'aumôniers. "La raison, continua-t-il, pour laquelle il est important de travailler sur la communauté étudiante est la suivante: notre mouvement doit s'enraciner dans toute la vie étudiante et l'animer pour en faire une libre participation au Corps Mystique. Cette idée de communauté a ses racines dans les enseignements de saint Paul et de toute la tradition chrétienne. Sa réalisation est à peine esquissée et rencontre plusieurs contradictions ou problèmes."

Il conclut que la communauté étudiante à faire est comme la mise en oeuvre du royaume de Dieu dans les conditions actuelles de la vie étudiante. C'est ici que le travail de la J.E.C. prend toute sa portée et s'attaque à la tâche de construire effectivement une

chrétienneté adaptée aux étudiants et au monde dans lequel ils vivent.

Les dirigeants étudièrent ensuite les déviations et les objectifs de l'Action catholique étudiante ainsi que les modalités diverses qu'elle prend dans les écoles centralisées, les collèges classiques et les écoles primaires. Albert Breton et Soucy Gagnier, propagandistes généraux, dirigeaient les exposés et les discussions.

Chez les dirigeants, Marthe Lavallée, présidente nationale, Madeleine Savoie et Lily Laliberté, propagandistes, animèrent l'étude des problèmes particuliers aux Ecoles Normales et aux Services du mouvement dans toutes les écoles.

Suivirent divers exposés: la situation de l'Action catholique universitaire par Marc Lalonde, étudiant en droit, qui en est l'animateur; l'état actuel de la J.E.C. internationale et son équipe permanente dont le siège est fixé à Paris, 37, rue Pierre-Nicole; Bernard Letremble, directeur de deux journaux étudiants, "Francois" et "Vie Etudiante", vint donner la situation financière de ces deux publications et s'enquérir des moyens de rendre ces journaux plus adaptés à ceux auxquels ils s'adressent.

Germain Cadieux, administrateur de la Centrale Nationale, termina le Conseil par un rapport financier des opérations du mouvement auquel il joint les conclusions issues de ce rapport.

Les dirigeants diocésains se rencontrent ainsi deux fois l'an. Ils se retrouveront l'été prochain aux Villages Etudiants du Lac Beauport.

Une année sans accident...

Dans son message du Nouvel An, le président de la Ligue de Sécurité de la province de Québec, Me Roger Lacoste, C.R., souligne le record d'accidents de la route enregistré dans la province au cours de 1952 et souhaite à toutes les familles du Québec une nouvelle année sans accident.

"Je souhaite à tous une année sans accident" dit Me Lacoste. "Ce but, cependant, on ne peut l'atteindre sans la collaboration non seulement des individus, mais aussi des corps publics responsables de la sécurité des citoyens. Il est à souhaiter que le nombre d'accidents de la route établi en 1952 soit considérablement abaissé au cours de 1953. Avec la bonne coopération de chacun, je suis convaincu que nous pourrions éliminer la répétition de ces deuil tragiques comme nous en avons vu au cours de l'année qui vient de s'écouler."

"A toutes les familles du Québec, la Ligue de Sécurité souhaite une bonne et heureuse année, une année sans accident."

Avis de décès

BEAULIEU-PAYETTE. — A Montréal, le 1er janvier 1953, à l'âge de 62 ans, est décédée, Juana Payette, épouse en premières noces de J. Horace Beaudry et en secondes noces de J. Eddie Beaulieu. Les funérailles auront lieu samedi, le 3 courant, à 10 heures, au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Petites annonces

OFFRE D'EMPLOI
Assistant-expéditeur bilingue, bonnes conditions de travail, expérience non nécessaire, emploi permanent. Ecrire case 18, "Le Devoir". 3-1-53

VOYAGEURS DEMANDES

Manufacturier de sacs, d'enveloppes et autres articles en papier, désire des voyageurs ayant ou non une active ligne pour couvrir les territoires de:

L'ABITIBI
LE LAC ST-JEAN
LE BAS DU FLEUVE
LA REGION D'OTTAWA, etc.

Chance pour vous d'augmenter vos revenus sans augmenter vos dépenses. Aucune entree ne sera accordée avant d'avoir reçu tous les renseignements nécessaires sur:

VOYRE EXPERIENCE PARSÉE
VOTRE CLIENTELE ACTUELLE
VOS PROSPECTS D'AVENIR

Tout renseignement reçu restera confidentiel.

Notre maison, la plus importante du Québec, s'engage à payer les frais de voyage à Montréal si vous avez une proposition intéressante à nous offrir. Nous sommes ouverts à vos suggestions. Ecrire à case 17, "Le Devoir". 6-1-53

TARIF

Annonces classifiées

"Le Devoir" — Bllair 3361
434 Notre-Dame est

(Commanes prises jusqu'à 10 h. n. à m. pour le jour même Pour le samedi jusqu'à 3 h. le vendredi)

ANNONCES ORDINAIRES — Tarif minimum de 30c pour 2 lignes (12 mots)
Compter 5 mots à la ligne Une partie de ligne comprise pour une ligne entière comptant pour une ligne entière

Chaque mot composé pour autant de mots que le mot simple. Les lettres 4 mots par insertion pour indiquer le numéro de la case. Pour les réponses devant être expédiées par la poste ajouter 5c.

GRANDS CARACTÈRES — Une ligne en caractère gothique 12 points (30 lettres ou espaces) équivaut à 20 lettres ou espaces ordinaires.

Naissances, services, services anniversaires, grand-messes, remerciements pour condoléances, etc., 3 cents la mot, minimum 30 mots.



M. Jean-Guy DECARIE, L.S.C., directeur du service d'orientation économique de la Chambre de commerce du district de Montréal, se rendra à Rome à l'occasion de la remise du nouveau cardinal de Son Exc. Mgr Paul-Emile Lévesque, archevêque de Montréal, Licencié en sciences commerciales de l'École des Hautes Etudes commerciales, M. Decarie portera également les hommages de cette association au nouveau cardinal.

Me Jean Lesage est nommé assistant du ministre Abbott

Ottawa, 2. — Le premier ministre, le très honorable Louis St-Laurent, a annoncé hier après-midi la nomination de M. Jean Lesage, libéral de Montmagny-L'Isle, aux nouvelles et importantes fonctions d'assistant parlementaire de l'hon. D. C. Abbott, ministre des Finances.

M. Lesage occupera ce poste à compter d'aujourd'hui même et abandonnera en même temps celui d'adjoint parlementaire au secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, l'hon. Lester B. Pearson.

Il remplissait avec éclat depuis le 24 janvier 1951, les fonctions d'assistant parlementaire de l'hon. James Sinclair, devenu il y a environ deux mois, ministre des Pêcheries.

M. Saint-Laurent n'a pas dit qui succéderait à M. Lesage comme assistant parlementaire de M. Pearson. Il s'agit là, cependant, d'une nomination qu'il devra effectuer avant bien longtemps car le ministre des Affaires extérieures, actuellement président de l'Assemblée générale des Nations Unies, doit passer le plus clair de son temps à New-York, où il est toujours question, s'il faut en croire certains rumeurs, qu'il soit désigné aux fonctions de secrétaire général de l'O.N.U. en remplacement de M. Trygve Lie, démissionnaire.

Si jamais cela se produisait, il faudrait effectuer un remaniement ministériel important. Actuellement, l'hon. Brooke Claxton, ministre de la Défense nationale, agit aux Communes comme ministre intérimaire des Affaires extérieures. On dit, toutefois, qu'à la reprise de la session le 12 janvier, il aura assez à faire avec son ministère de la Défense nationale, qui sera l'objet d'attaques violentes de la part des partis de l'opposition, à la suite des révélations du rapport Currie.

De toute façon, la nouvelle nomination de M. Lesage est un événement important. Elle indique clairement que ce député, qui n'a pas encore 40 ans, se dirige sûrement vers le cabinet où il continuera, à n'en pas douter, de faire honneur à ses électeurs et à tous ses compatriotes.

Dons du club Richelieu-Montréal à l'occasion de Noël

Les activités du Club Richelieu-Montréal, en fin d'année, ont été nombreuses et variées. Le club a fait plusieurs dons importants au profit de l'enfance malheureuse afin que celle-ci célèbre la Noël plus galement.

L'équipe des Services sociaux, sous la direction de M. l'abbé Lucien Desmarais et de MM. Roland Morin et Lucien Bélaïr, a envoyé à l'orphelinat d'Huberdeau quelque 24 traines sauvages, 350 tubes de pâte dentifrice et 350 brosses à dents.

Une autre équipe dirigée par MM. Louis Trotter, Rosario Raymond et Roland Morin a organisé à l'occasion des fêtes, une distribution de jouets et de bonbons aux enfants des institutions de la métropole. Une quarantaine de maisons bénéficiaires de cette générosité. Durant l'année, la même équipe avait offert, au caprice des saisons, des fruits, des légumes et des chocolats.

Une troisième équipe, dirigée par M. Paul Guertin, a réuni, il y a quelques semaines les membres du club et leurs familles pour une importante manifestation religieuse et charitable. Le président 52, M. Rosaire Archambault, remit un chèque de \$1,000 au directeur des établissements.

Ce que vous devriez savoir sur votre montre

Savez-vous qu'il est préférable de remonter votre montre à la même heure chaque jour? Que vous ne l'endommagez pas si vous tournez les aiguilles à l'envers? Que vous devriez l'enlever pour faire la cuisine et pour vous coucher?

SÉLECTION de janvier vous apporte, sur les montres et leur entretien, les renseignements les plus utiles. Apprenez quoi rechercher d'abord dans la montre que vous achetez, quel degré de précision vous pouvez en attendre et comment vous assurer des années de bons services de votre montre.

SÉLECTION de janvier contient plus de 30 articles d'intérêt durable. Achetez votre exemplaire aujourd'hui!

"L'Allemagne de l'Ouest a accompli des progrès décisifs en 1952"

(Adenauer)

Reconstruction sociale

"Toute la législation sociale du gouvernement fédéral, dont le financement absorbe en somme presque la moitié des dépenses budgétaires, poursuit un fond un but éminent: à savoir la consolidation sociale des masses de la République fédérale en présence du feu roulant de la propagande mensongère de l'Est. Nous ne serions pas dignes de réclamer sans répit l'unité allemande dans la liberté, si nous ne tâchions pas de toutes nos forces de construire et de meubler nous-mêmes notre foyer social de telle sorte qu'il exerce une force d'attraction toujours croissante sur l'Allemagne encore opprimée."

"L'année nouvelle comportera également pour le peuple allemand des tâches nouvelles, du nouveau travail et peut-être aussi de nouvelles charges et de nouveaux sacrifices. Abandonnés à nos propres forces, nous ne pouvons pas accomplir convenablement toute la tâche qui nous est imposée. Mais les autres peuples européens se trouvent dans la même situation. Les préoccupations obligent les peuples européens à réaliser entre eux un équilibre, de combiner leurs efforts et de s'entraider. Nous savons et reconnaissons que l'Europe peut vivre sereinement, si elle conjugue ses efforts et travaille en commun; c'est pourquoi, nous ne pourrions jamais servir plus efficacement notre pays et notre peuple que si nous nous voyons en commun à la solution rapide du problème européen. Je suis convaincu que l'année 1953 nous apportera la réalisation de l'Union européenne". (D'après l'Édition française de "Deutsche Korrespondenz").

Le but ultime

"Mais toutes ces objections n'ont qu'une importance secondaire par rapport aux buts grandioses poursuivis par ces instruments: sauvegarder la paix, défendre la liberté, améliorer le bien-être de tous les peuples de l'Europe, créer une bonne base de départ pour une réunification pacifique de l'Allemagne dans la paix et dans la liberté unifier l'Europe."

"L'Allemagne a absolument besoin de nations stables avec l'Ouest. Le monde étranger peut se rassurer: toutes les controverses allemandes au sujet de ces accords ont pour objectif principal d'établir une liaison aussi forte que possible avec l'Ouest. Et sans aucun doute cette liaison étroite est le fondement de toutes les grandes tâches politiques qui nous attendent au cours de l'année nouvelle."

"Les partis et groupes qui, en Allemagne, ne partagent pas l'avis du gouvernement fédéral, devront se rendre compte des conséquences de leur opposition à ces accords. Chez nous bien des gens oublient que nous nous trouvons sous le régime du statut d'occupation aussi longtemps que les Accords ne sont pas ratifiés. Cette situation se modifiera seulement lorsque ces accords seront ratifiés."

Tâche formidable

"A côté de cette politique extérieure, à mon avis, très fructueuse, le gouvernement fédéral a persévéré dans ses efforts pour résoudre les grands problèmes de la politique intérieure. La loi sur la perquisition des charges nous a fourni la base pour une répartition — humanement parlant — aussi équitable que possible des énormes charges, résultant de la guerre et de ses conséquences, sur les plus larges couches du peuple allemand."

"Il est fort probable que seulement les générations futures pourront apprécier convenablement quelle tâche gigantesque un peuple appauvri, démembré, paralysé dans sa liberté d'action a accomplie par cette oeuvre. Naturellement il est impossible de réparer entièrement tous les dommages et d'éviter toutes les rigueurs. Mais il est certain que la grande prestation commune du peuple allemand au bénéfice des réfugiés de l'Est et des victimes et sinistrés de la guerre portera des fruits."

"Par la Loi sur le statut des entreprises nous avons créé la base pour la participation sociale de tous les travailleurs. Ici le gouvernement fédéral et la majorité de la Diète se sont engagés sur un terrain encore inexploré de la politique sociale: dans ce domaine il faudra procéder encore à des examens très judicieux. Nous poursuivons sans relâche l'effort pour la recherche d'un ordre social équitable et juste. Au cours de l'année nouvelle les premières conséquences fructueuses de cet ordre nouveau commenceront à s'ébaucher. Si l'on tient compte des nombreuses mesures législatives qui s'entrevoient autour de cette loi, il n'est pas présomptueux d'affirmer qu'ici également de notables et réels progrès ont été réalisés."

...depuis 1892



"TRANCHEMONTAGNE" Textiles en Gros

459 St-Sulpice, Montréal BE 4428

Nécessité du respect de la dignité humaine

C'est en jetant un regard sur le Canada tout entier et sur l'ensemble de l'univers que l'hon. Alcide Côté, ministre des Postes a offert ses vœux à la population pour 1953. Il a insisté particulièrement sur la nécessité du respect de la dignité humaine. Principal représentant de la région de Montréal dans le gouvernement de M. St-Laurent, l'hon. Côté s'est ainsi exprimé:

"Que les nations avec l'aide de la Providence puissent assurer la paix sur la terre en 1953."

"Que la dignité de l'homme soit reconnue partout et que l'humanité assure à tous ses enfants l'exercice libre de leurs droits et devoirs."

"Que la prospérité de notre pays se continue pour le plus grand bien de la nation canadienne."

"Que l'unité canadienne soit maintenue dans l'estime et le respect mutuels de tous les enfants d'une nation grandissante."

"A tous et à chacun: Bonne et Heureuse Année."

Bain forcé dans la Rivière des Prairies

Trois jeunes gens l'ont échappé belle, hier matin, lorsque l'automobile qu'ils occupaient glissa sur la route pour plonger dans les eaux de la rivière des Prairies. Les trois voyageurs vers le nord, rue St-Hubert, et le chauffeur du véhicule ne s'étaient pas aperçus qu'ils avaient atteint le boulevard Gouin. L'auto défonça la mince couche de glace de la rivière.

Ces trois jeunes gens, qui prirent un bain forcé mais qui regagnèrent la rive sains et saufs, sont: MM. Armand Oakes, 21 ans, 4203 Hampton, le chauffeur; Pierre St-Aubin, 19 ans, 8368 de Gaspé et Noël Gauvreau, 20 ans, 9169 rue Waverly.

Les Canadiens ont célébré le Nouvel An dans leurs familles

Les cas d'ivresse au volant se sont faits rares

La plupart des Canadiens, de puis les pêcheurs de Terre-Neuve jusqu'aux agriculteurs de la Colombie canadienne, ont accueilli la nouvelle année à la maison dans des réunions de familles. C'est ce qu'indique aujourd'hui un relevé de la Presse Canadienne.

Les Terre-Neuviens — les premiers Canadiens à accueillir 1953 — ont trouvé tout comme la population de la côte du Pacifique — qui a rendu hommage à la nouvelle année quatre heures et demie plus tard — que la fête coûtait cher.

La popularité des soirées de famille semble avoir contribué à

diminuer le nombre des accidents de la route. D'après la police des villes du pays, les chauffeurs ivres ont été rares.

Le calme est survenu tôt la veille du Jour de l'An dans le Québec, où les clubs de nuit ont fermé à 10 heures du soir. Les vœux de Montréal n'ont pas pris le temps de célébrer. Dans une seule maison ils ont volé des vêtements et des bijoux d'une valeur de \$7,000.

Winnipeg a été l'une des villes les plus gaies du pays. Les clubs de nuit et les chambres d'hôtels étaient retenus depuis plusieurs semaines. Certaines personnes aux goûts exclusifs ont payé un minimum de \$15 chacune pour jouir d'une soirée agréable.

Bien des gens ont assisté à des cérémonies nocturnes dans des salles tandis que d'autres se sont levés de bonne heure pour aller patiner ou faire du ski par la belle température qui a prévalu dans presque tout le pays.

A Vancouver, une soixantaine de braves se sont présentés pour la baïgnade annuelle des Ours Polaires, le Jour de l'An, dans la baie English.

Restitution à l'hôtel de ville

Le service municipal des finances de la ville de Montréal accuse réception de deux sommes, à titre de restitution à la ville de Montréal; il s'agit d'un montant de \$50 et d'un autre de \$2.

ACCESSOIRES ELECTRIQUES

(Strictement en gros) Une expérience de 50 années au service des

"Le temple de la lumière" MARCHANDS ARCHITECTES ENTREPRENEURS COMMUNAUTES INDUSTRIELS

GR. 2465*

7152, boulevard Saint-Laurent - Montréal

CENT POUR CENT!

BRAVO CINQUANTE! '50 GAGNE!

ALLOUARD HUI, DANS LE QUÉBEC, LE MOT 'CINQUANTE' RAPPELLE AUTOMATIQUÉMENT LA SAVEUR PLUS LÉGÈRE, PLUS MOELLEUSE DE LA LABATT '50'. SAUVEZ-VOUS LA, VOUS AUSSI LA PROCHAINE FOIS, DITES: 'CINQUANTE!' ... C'EST DE LA CENT POUR CENT!

par Cinquante

Anniversary Ale

Labatt - n'y a rien qui la batte!

Elle arrive... LE 9 JANVIER

La NOUVELLE CHEVROLET 1953

TOUTE NOUVELLE!

SENSATIONNELLE!

la Chevrolet la plus avancée jamais construite!

CHEZ VOTRE MARCHAND CHEVROLET

CHEVROLET

Le club montréalais s'est hissé en deuxième position

Le Tricolore inflige une défaite au club Détroit

Les porte-couleurs de Dick Irvin ont non seulement battu les champions mais ont infligé un blanchissage aux meneurs de la Ligue Nationale

Détroit, 2 (P.C.) — Ken Mosdell et Paul Meger ont marqué un but chacun, mercredi soir, pour permettre aux Canadiens de Montréal de blanchir les Ailes Rouges de Détroit, 2-0. Par le fait même, les Canadiens ont non seulement mis fin à la série de 15 parties sans défaite des champions, mais ils se sont hissés en deuxième place du classement de la Ligue Nationale.

Une foule de 13,289 spectateurs a assisté à cette joute de la veille du Jour de l'An. Mosdell a enregistré le but décisif aux trois quarts de la deuxième période, quelques instants après que Détroit fut venu près de compter comme les locaux s'efforçaient d'égaliser le résultat, alors qu'il restait moins d'une minute à jouer à la troisième période. Meger profita de l'énergie de l'adversaire pour aller déjouer le gardien de buts Hall.

Les Canadiens se maintiennent la seule équipe de la ligue qui ait le meilleur contre les Ailes Rouges, jusqu'ici, n'ayant perdu qu'une joute contre les joueurs de la cité de l'automobile.

Montréal est maintenant un point en avant des Eperviers Noirs de Chicago et 5 points derrière les Ailes Rouges qui mènent le circuit.

Mosdell marqua le premier but après 15:01 de la seconde période. Il s'empara d'une longue passe de Bert Olmstead, patina en vitesse et alla déjouer Glen Hall. Dollard Saint-Laurent obtint également une aide sur ce but.

Meger marqua le sien à 19:39 de la dernière période, sur l'aide de John McCormack.

Hall, qui remplace temporairement Terry Sawchuk dans les filets du Détroit, a arrêté 20 autres lancers des Canadiens. McNeil en arrêta 28 dans les buts des Canadiens.

Peu de temps avant le but de Mosdell, Red Kelly, joueur de défense du Détroit, manqua un but certain. McNeil hors de ses filets et lui-même à 10 pieds seulement des buts. Kelly lança vivement, mais la rondelle survola les buts pour aller échauffer chez les spectateurs.

Dès le début de la troisième période, Howe fit un dur lancer contre McNeil, puis Metro Prystai s'empara du gardien pour tenter de déjouer le gardien du Canadien. McNeil se montra à la hauteur de

Jake LaMotta hors de combat

Miami, Floride, 2 (P.A.) — Danny Nardico, après avoir remporté la victoire par mise hors de combat technique contre l'ex-champion mondial des boxeurs poids-moyens, Jake LaMotta, en 8 rounds, vise maintenant à obtenir un combat pour le championnat mondial des mi-lourds.

LaMotta était pourtant favori 11 contre 5, mais le boxeur de Tampa, Floride lui a causé la plus désagréable des surprises. Nardico veut maintenant se mesurer contre le champion Archie Moore. Mercredi soir, avant la rencontre, le Club international de boxe a annoncé que le gagnant serait susceptible de faire face au champion.

Moore doit toutefois rencontrer auparavant Joey Maxim, celui qu'il a détrôné le 17 décembre dernier. Quand Nardico a envoyé LaMotta au plancher, à la 7e ronde, avec une droite dévastatrice, les juges et l'arbitre lui concédèrent déjà l'avantage.

Un médecin de la Commission de boxe examina LaMotta et les seconds de ce dernier avertirent l'arbitre qu'il ne pouvait plus continuer la bataille.

Seulement 3,318 spectateurs ont assisté au combat, qui a rapporté un revenu brut de \$14,378.

Nardico, âgé de 25 ans, pesait 177 livres et LaMotta, 173.

Les New-Yorkais se rallient à la troisième période

Deux points enregistrés à la dernière manche ont épargné l'échec aux Rangers contre les Leafs de Toronto — Le but égalisateur à Jack Stoddard

New-York, 2 (P.A.) — Jack Stoddard a enregistré un but vers la fin de la troisième période, mercredi soir, pour permettre aux Rangers de New-York d'annuler, 3-3, avec les Leafs de Toronto, le score de défense Alan Stanley et le centre Gordie Haworth ont préparé le jeu qui s'est terminé par le point égalisateur de Stoddard. Les Leafs avaient pris l'avance 3-2 dans cette même période, alors que Sid Smith avait marqué le 100e but de sa carrière dans la Ligue Nationale.

La première période a été monotone et les deux clubs n'ont pu y compter un seul but. Au début de la suivante, Nick Mickoski donna l'avance aux Rangers après avoir enlevé la rondelle au joueur de défense torontois Jim Thomson, à la ligne bleue. A ce moment, le gardien de buts Harry Lumley venait de passer 149 minutes et 25 secondes sans se faire déjouer.

Toronto égala le compte quatre minutes plus tard. Ron Stewart marqua le but égalisateur sur des aides de Ted Kennedy et Smith. Phil Maloney, récemment rappelé du Pittsburgh, donna l'avance aux Leafs, 2-1, un peu plus tard.

Le club new-yorkais égala de nouveau le compte dans la troisième période, pendant que Toronto était à court d'un homme. C'est Steve Kratcheck qui enregistra ce but.

Moins de cinq minutes plus tard, Smith évita Leo Reise, la défense et déjoua Rayner pour mar-

Les Trifluviens sont défaits

Trois-Rivières, 2 (P.C.) — Les St. Michaels, de Toronto, ont enregistré 5 buts à la deuxième période, pour vaincre les Rouges de Trois-Rivières, 9-2, hier après-midi, dans une partie du calendrier mixte des ligues juniors de l'Ontario et du Québec.

Les deux équipes occupent la 3e place du classement de leur circuit respectif.

Duff, Knox et Lee ont marqué 2 buts chacun pour Toronto. Les autres buts du St. Michael furent enregistrés par Ratchford, Caffery et Toppazzini.

Première période
1 St. Michael, Ratchford... 4:51 (Plata et Rhéaume)
2 St. Michael, Duff (Price)... 5:30 (Caffery et Duff)
Finitions: Desrosiers, Ratchford, Gendron, 2 fois.

Deuxième période
3 St. Michael, Lee... 5:56 (Costello et Plata)
4 St. Michael, Duff... 3:32 (Caffery et Duff)
5 St. Michael, Knox (Caffery)... 4:06 (Caffery et Duff)
6 St. Michael, Knox (Rhéaume)... 7:40 (Rhéaume)
7 Tr.-Rivières, Houle... 18:05 (Lalonde)
8 St. Michael, Caffery... 18:56 (Toppazzini)

Troisième période
9 Tr.-Rivières, Gendron... 6:12 (Cossette)
10 St. Michael, Toppazzini... 10:50 (Caffery et Duff)
11 St. Michael, Lee... 15:13 (Caffery et Duff)
Finition: Lahaye.

Le Canadien fait joute nulle avec les Eperviers à Chicago

Maurice Richard et Bernard Geoffron ont compté pour le Tricolore et la partie a pris fin par le compte de 2 à 2

Chicago, 2 (P.C.) — Maurice Richard et Boom Boom Geoffron ont compté chacun un point hier soir pour permettre aux Canadiens de se rallier et égaliser le compte 2-2 alors qu'ils rencontraient les Eperviers de Chicago.

Le résultat de cette partie nulle maintient les Canadiens en deuxième place et le Chicago en troisième dans le classement.

Ce fut une partie rude et l'arbitre Frank Udvari a décerné 14 punitions qui ont duré 42 minutes. Il y eut deux punitions majeures et une pour mauvaise conduite.

Par deux fois les Eperviers ont pris les devants alors que le compte était 1-0 à la fin de la première période quand Cal Gardner a complété une montée dans le territoire des Montréalais dirigée par Al Dewsbury et Bill Mosienko pour compter à 18:31. Les Canadiens étaient à court d'un homme alors que Richard était au pénitencier.

Cependant, ce fut Richard qui a égalé le compte à 16:44 de la deuxième reprise sur une passe de Ken Mosdell.

De nouveau l'équipe de Chicago a pris l'avantage sur les Canadiens

dépouillés d'un joueur alors que Paul Masnick était au pénitencier à la troisième reprise. Doc Couture, par l'entremise de Bill Gadsby, a déjoué Gerry McNeil. Ensuite à 13:43 Geoffron a égalé le compte. Masnick et Paul Meger ont fourni une assistance. Cette partie, marquée de rudesse, a vu McNeil faire 25 arrêts tandis qu'Al Rollins, cerbère des Hawks, a bloqué la rondelle 23 fois.

Arbitre: Frank Udvari. Juges de lignes: Harold Marchand et George Hayes.

Première période
1—Chicago, Gardner (Dewsbury, Mosienko)... 18:31
Finitions: Hucl, Dewsbury, Richard.

Deuxième période
2—Canadien, Richard (Mosdell)... 16:44
Finitions: MacPherson (majeure), Gee (majeure), Olmstead, Peters, Meger (2), Hucl (2), Gee (mauvaise conduite).

Troisième période
3—Chicago, Couture (Gadsby)... 10:18
4—Canadien, Geoffron (Masnick, Meger)... 13:43
Finitions: Meger, Masnick.

Le Royal n'a aucune difficulté à vaincre le club Chicoutimi

Les meneurs de la Ligue Senior ont eu raison des Saguenéens hier après-midi, au Forum, en l'emportant par 5 à 1 — Groleau compte pour les visiteurs

Le Royal de Montréal, en tête de la ligue Senior, a infligé aux Saguenéens de Chicoutimi une humiliante défaite par le compte de 5-1, hier après-midi, devant 4,000 spectateurs.

Avec quatre buts dans la deuxième période seulement, le Royal a pris une confortable avance et a blanchi le Chicoutimi jusque vers la fin de la dernière période.

Groleau a évité un blanchissage à son club en marquant un but après 18:08. Chicoutimi est deuxième dans le classement de la ligue, six points en arrière du Royal.

Skip Burchell a enregistré l'uni-

que but du Royal dans la première période. Son lancer atteignit la jambe de Pierre Taillefer, du Chicoutimi, et ricocha dans le filet. Eddie Litzenger partit le bal dans la deuxième. Quelques secondes plus tard, Burchell passa à Lulu Denis, qui déjoua le gardien de buts du Chicoutimi, Marcel Pelletier, sur un lancer bas.

Gerry Gravel, qui faisait sa première apparition dans l'uniforme du Royal, exécuta un dur lancer que Pelletier attrapa dans son gant, mais le disque devia pour le heurter au visage et retomber dans le filet. Heureusement, Pelletier ne fut pas blessé grièvement.

Cliff Malone enregistra le dernier but du Royal au cours d'une mêlée devant le filet du Chicoutimi.

Le jeu fut terne dans la dernière période. Royal se mit sur la défensive et les Saguenéens augmentèrent la pression. Ils réussirent à peine à s'éviter un blanchissage. Groleau, comme on l'a dit, déjoua Jean-Paul Renault, moins de deux minutes avant la fin de la joute.

CHICOUTIMI. — Buts: Pelletier; défenses: Glaude, Taillefer, Roy, Lamirande et MacCallum; avant: White, Buchanan, Perrault, L. Smrke, S. Smrke, Franche, Dussault, Groleau et Tkachuk.

ROYAL. — Buts: Renault; défenses: Samis, Harmon, Léger et Clune; avant: Frampton, Litzenger, Burchell, Douglas, Malone, Denis, Moore, Plamondon et Gravel.

Arbitres: Sibby Munday. Juges de lignes: Jim Slater et Gordie Whitehead.

Première période
1—Royal Burchell (Léger)... 1:16
Punition: Taillefer.

Deuxième période
2—Royal, Litzenger (Douglas, Plamondon)... 7:23
3—Royal, Denis (Burchell)... 7:48
4—Royal, Gravel (Plamondon, Douglas)... 12:49
5—Royal, Malone (Léger, Moore)... 17:24
Punition: Samis.

Troisième période
6—Chicoutimi, Groleau (Perrault, Tkachuk)... 18:08
Aucune punition.
Arrêts: Pelletier, 23; Renault, 14.

Un échec pour les Sénateurs

Shawinigan-Falls, Qué., (P.C.) — Les faibles Cataractes de Shawinigan-Falls ont défait les détenteurs de la troisième position de la ligue Senior, les Sénateurs d'Ottawa, 6-4, hier après-midi, devant 3,000 spectateurs.

Shawinigan-Falls est en dernière position du circuit, n'ayant gagné que sept des 31 parties qu'il a jouées jusqu'ici.

Les Cataractes profitèrent d'une punition purgée par Butch Stahan pour prendre les devants, 2-0. Ted Hodgson et Donat Deschênes enregistrèrent ces deux buts.

Jackie Leclair, des Sénateurs, marqua deux buts en moins de deux minutes, au début de la 2e période, pour égaliser le compte. Erwin Grosse donna de nouveau l'avance aux Cataractes, puis Dick Wray égala pour Ottawa.

Les Cataractes profitèrent de deux montées en masse des Sénateurs pour porter leur avance à quatre points. Fern Lapointe marqua un but et Gossie vit enregistrer son deuxième de la partie sur un lancer alors qu'il n'était qu'à 20 pieds des buts.

Les Sénateurs firent pression et purent ajouter deux autres buts, grâce à Léo Gravelle et Bobby Copp.

Ottawa — Buts: Frederick; défenses: Arundel, Coop, Stahan et Grigg; avant: Johnson, Robison, Guidolin, Riopelle, Gravelle, Leclair, Dagenais, Kuntz, J. Giesebrecht et Richardson.

Shawinigan-Falls — Buts: Bleau; défenses: Hodgson, Lemonde, Armand et Limoges; avant: Deschênes, Lapointe, Léger, B. Giesebrecht, Grosse, Bathgate, Regan, Wray, Podolsky et Anderson.

Arbitre: Bill Roberts; juges de lignes: Paul Joinville et Romeo Vincent.

Première période
1—Shawinigan-Falls, Hodgson (Lapointe, Deschênes)... 12:18
2—Shawinigan-Falls, Deschênes (Lapointe, Hodgson)... 14:12
Punitions: Podolsky, Guidolin, Grigg, Stahan.

Deuxième période
3—Ottawa, Leclair (Riopelle, Gravelle)... 1:43
4—Ottawa, Leclair (Riopelle, Gravelle)... 2:20
5—Shawinigan-Falls, Grosse (Hodgson, B. Giesebr.)... 13:10
6—Shawinigan-Falls, Wray (Regan, Podolsky)... 17:55
Aucune punition.

Troisième période
7—Shawinigan-Falls, Lapointe (Deschênes, Limoges)... 5:25
8—Shawinigan-Falls, Grosse (B. Giesebrecht, Bathgate)... 9:14
9—Ottawa, Gravelle (Riopelle, Leclair)... 14:46
10—Ottawa, Copp.
Aucune punition.

ARRÊTS
Fredericks... 12 10 9-31
Bleau... 12 8 13-33

Toronto perd la joute et les services de Kennedy

Les Bruins ont vaincu les joueurs de Connie Smythe par 5 à 1 hier soir et le capitaine des Leafs est blessé gravement — Boivin évite le blanchissage

Boston, 2 (R.P.) — Ted Kennedy, capitaine et joueur de centre des Leafs de Toronto, s'est fracturé le crâne et souffre d'une commotion cérébrale, par suite d'une bataille qui s'est déroulée au Garden de Boston, dans une joute entre les Leafs et les Bruins, hier soir, qui s'est terminée par le résultat de 5 à 1 en faveur des Bostonais.

Kennedy s'en prit au capitaine des Bruins, Mill Schmidt, dans la deuxième période. Schmidt fit tomber le tétraèdre des Leafs à la première sur la glace, où il demeura inconscient durant plusieurs minutes.

On imposa des punitions de 5 minutes à ces deux joueurs et l'arbitre en décerna quatre autres de 2 minutes par la même occasion. Kennedy sera inactif durant plusieurs semaines.

La bataille entre Kennedy et Schmidt dégénéra en bagarre générale. Quand on sépara les deux principaux combattants, ils se lancèrent de nouveau l'un contre l'autre.

Six joueurs — trois de chaque club — ont obtenu des punitions pour la part qu'ils ont prise à la lutte, tandis que d'autres qui ont participé à l'affaire s'en sont tirés sans rien subir.

Schmidt et Kennedy ont commencé à se donner des coups de poings après avoir lancé leurs gants sur la glace. Pendant que les arbitres s'occupaient de cette première escarmouche, Léo Labine, du Boston, s'en est pris au gros joueur de défense Jim Thomson du Toronto, tandis que les recrues Ron Stewart, des Leafs, et Warren Godfrey des Bruins en venaient aux prises.

Les arbitres sont accourus vers ces nouveaux combattants, mais Schmidt et Kennedy ont repris leur engagement, et le joueur de centre des Leafs s'est heurté à la tête et l'épaule contre la glace, subissant ainsi une commotion cérébrale.

Malone, Denis, Moore, Plamondon et Marshall.

Québec. — Buts: Marois; défenses: Crozier, Nickson, Kraiger et Hudson; avant: Mackay, Carnegie, Young, Béliveau, Robert, Stewart, Smith, Michaluk, Tremblay et Mario.

Arbitre: Bill Roberts. Juges de lignes: Len Corriveau et René Simard.

Première période
1—Québec: Béliveau (Young)... 3:44
2—Québec: ober (Carnegie, Michaluk)... 4:57
Punition: Crozier.

Deuxième période
3—Royal: Denis (Frampton, Léger)... 16:30
4—Royal: Plamondon (Malone, Douglas)... 19:02
Aucune punition.

Troisième période
Aucun point.
Aucune punition.

Période supplémentaire
Aucun point.
Punitions: Kraiger, Marchall, Smith (mauvaise conduite).
Arrêts par: Renault 7-6-3-2-1-2; Marois 8-5-5-6-2-4.

quer son 100e but. Stoddard vint mettre le point au comptage à 15:18 pour assurer au moins une partie nulle à son club et satisfaire les 10,143 spectateurs venus au Madison Square Garden assister à cette partie.

TORONTO. — Buts, Lumley; défenses: Thomson, Morrison, Flaman, Morton et Boivin; avant: Hassard, Sloan, Hannigan, Watson, Smith, Keeney, Meeker, Stewart, Timgren et Maloney.

RANGERS. — Buts, Rayner; défenses: Reise, Howell, Buller, Kratcheck et Stanley; avant: Ronty, Hergesheimer, Strain, Raleigh, Mickoski, Haworth, Stoddard, Prentice, Kullman et Slowinski.

Arbitre: Jack Mehlenbacher. Juges de lignes: Doug Davies et Dom Baello.

Première période
Aucun point.
Punitions: Ronty, Stewart, Hannigan.

Deuxième période
1—Rangers, Mickoski... 4:25
2—Toronto, Stewart (Smith, Kennedy)... 7:16
3—Toronto, Maloney (Thomson)... 12:42
Aucune punition.

Troisième période
4—Rangers, Kratcheck (Stanley, Raleigh)... 3:19
5—Toronto, Smith (Kennedy, Thomson)... 7:31
6—Rangers, Stoddard (Stanley, Haworth)... 15:18
Punition: Sloan.

Tous les six ont été envoyés au pénitencier. Kennedy et Schmidt avec des punitions de 5 minutes chacun.

La punition de Creighton est survenue après que Flaman eut fait une retenue près des buts des Leafs. Mais Flaman se heurta au joueur de centre des Bruins et Creighton se tordit la jambe.

Creighton a compté le premier point de la partie exactement au milieu de la première période, en complétant une passe de Dunc Fisher, qui avait enlevé la rondelle à Thompson dans le secteur du Toronto. Fleming Mackell du Boston compta le premier de ses deux buts au milieu de la deuxième période, et Léo Boivin, du Toronto, compta sans aide l'unique but des Leafs vers la fin de cette période. Creighton a compté alors qu'il ne restait que 21 secondes de jeu dans la période.

Dans la reprise finale, Schmidt et Mackell ont compté les derniers points du Boston.

Toronto. — Buts: Lumley; défenses: Flaman, Boivin, Horton, Morrison et Thomson; avant: Kennedy, Stewart, Smith, Hassard, Hannigan, Sloan, Maloney, Watson, Meeker et Timgren.

Boston. — Buts: Henry; défenses: Toppazzini, Quackenbush, Armstrong et Godfrey; avant: Schmidt, Labine, Chèvrefils, Klukay, Creighton, McIntyre, Mackell, Dumart, Lund et Fisher.

Arbitre: Red Storey. Juges de lignes: Doug Davies et Jack Mehlenbacher.

Première période
1—Boston: Creighton (Fisher)... 10:00
Punition: Flaman.

Deuxième période
2—Boston: Mackell (Quackenbush)... 9:53
3—Toronto: Boivin... 19:18
4—Boston: Creighton (Chèvrefils, Dumart)... 19:39
Punitions: Kennedy (majeure), Schmidt (majeure), Stewart, Godfrey, Labine, Thomson et Morrison.

Troisième période
5—Boston: Schmidt (Godfrey)... 6:31
6—Boston: Mackell (Klukay, Lund)... 14:51
Punitions: Flaman, Morrison.

LOI DE FAILLITE 1949
Dans l'affaire de la proposition de: Dame LUCILLE BRUNET, Frustrée Odeon Enrg. 4205 rue Ste-Catherine est, Montréal, P.Q. Insolvable.

AVIS est par les présentes donné que Dame Lucille Brunet, de la Cité de Montréal, P.Q., a déposé une proposition entre mes mains, en vertu de la Loi de 1949 sur la faillite.

Il sera tenu une assemblée générale des créanciers à mon bureau, suite 56, No 152 rue Notre-Dame est, Montréal, P.Q. le 26ème jour de janvier 1953, à 3:00 heures de l'après-midi.

Daté de Montréal ce 30ème jour de décembre 1952.

J.-ARMAND DUHAMEL, Syndic.

BUREAU: HA. 4088, 182 rue Notre-Dame est, MONTREAL, P.Q.

LA BRASSERIE DOW

Kingsbeer

présente

POUR LA PREMIÈRE FOIS à la TÉLÉVISION

le CLUB de SKI

des leçons de ski

données par

Louis de Passillé

président de l'Alliance des Moniteurs de ski canadien (entendu au "Bulletin de Ski" Kingsbeer)

CE SOIR 8h.15 CBFT

ET TOUS LES VENDREDIS

LA BRASSERIE DOW

Kingsbeer

Le classement des équipes

Ligue Nationale	D	P	D	P	D	P	D	P
Détroit	25	16	11	131	69	43		
Canadien	35	14	10	111	83	73	29	
Chicago	38	12	10	95	93	38		
Toronto	37	14	9	92	100	30		
Boston	25	14	14	7	79	35		

Ligue Québec Senior	D	P	D	P	D	P	D	P
Royal	35	23	10	125	74	48		
Chicoutimi	24	19	10	121	87	42		
Ottawa	38	16	16	4	95	114	30	
Valleyfield	24	14	14	3	93	105	38	
Sherbrooke	23	10	17	2	110	102	34	
Québec	33	10	17	6	93	122	26	
Shawinigan	31	7	21	3	81	116	17	

Ligue Québec Junior	D	P	D	P	D	P	D	P
Canadien	21	3	0	118	63	44		
Québec	20	22	8	0	121	91	44	
T.-Rivières	30	11	11	1	89	129	23	
Royal	29	2	14	3	74	146	7	

St-Jérôme	D	P	D	P	D	P	D	P
St-Jérôme	23	19	13	7	149	125	45	
St-Hyacinthe	40	18	16	6	164	149	43	
St-Thérèse	29	18	17	4	127	127	50	
La-Beauce	38	12	21	5	132	162	29	

Les abandonnent l'amateurisme

Melbourne, Australie, 2 (Reuters). — Frank Sedgman et Ken McGregor, les deux étoiles de l'équipe australienne de la coupe Davis, viennent de se rallier à la troupe de joueurs de tennis professionnels de Jack Kramer. C'est ce qu'on a annoncé à Melbourne aujourd'hui.

FORUM

Samedi, 3 janvier, à 8.15 p.m.
HOCKEY N.H.L.
BOSTON
CANADIENS

Séances à \$1.50 dans la section terrasse en vente samedi matin à 10 h. Admission générale: \$1.50, \$1.25.

Madame, ne tuez pas votre mari!

Bien des femmes abrègent sans le savoir la vie de leur mari parce qu'elles croient de leur devoir de "bonne épouse" de lui servir des repas copieux et de le pousser sans cesse vers les succès financiers ou mondains.

DANS SÉLECTION de janvier, on vous explique pourquoi tant

COMMERCE et FINANCE

Le bel avenir des ingénieurs professionnels

Message du président de la Corporation des Ingénieurs

S'étendant à des régions limitées et auparavant inhabitées aussi bien qu'aux centres les plus anciens, le développement industriel considérablement accéléré de la province de Québec impose de lourdes responsabilités à la profession d'ingénieur, a déclaré M. Louis O'Sullivan, ing. p., président de la Corporation des ingénieurs professionnels de Québec, à l'occasion de la nouvelle année.

"Il n'y a jamais eu un aussi bel avenir dans la province de Québec pour des ingénieurs professionnels bien formés et doués de toutes les aptitudes requises", affirme M. O'Sullivan, "et la contribution de l'ingénieur au progrès de la nation n'a jamais encore atteint de tels sommets qu'à l'heure actuelle. Dans tous les domaines où se déroule le développement industriel, le génie est un facteur important, et l'infinie variété des nouveaux projets entrepris dans cette province procure à l'ingénieur un champ toujours plus vaste pour l'exercice de ses talents.

"Des entreprises bien connues, telles que celles en cours dans l'Ungava, au Labrador et sur les rives Péribonka, Manicouagan et Bersimis, sur la côte nord du golfe St-Laurent, constituent de grands projets de génie. Cependant, il ne faudrait pas perdre de vue la moindre innovation dans le domaine de la fabrication, l'érection de nouvelles usines et l'adoption de nouveaux procédés requièrent également les services et les talents de l'ingénieur. Et presque chaque ville de Québec, depuis Québec, Sherbrooke et Trois-Rivières jusqu'aux localités plus petites comme Granby, Sorel, Shawinigan et Chicoutimi, a sa part de développement industriel basé sur le génie professionnel.

"Ce développement industriel sur une large échelle est fortement encouragé par le gouvernement fédéral et provincial de Québec, et se poursuivra pendant de longues années. Il est tantôt d'origine purement locale, tantôt entièrement financé par des intérêts étrangers, et non seulement il crée de nouveaux débouchés pour les ingénieurs professionnels, mais il fait aussi prendre conscience aux chefs d'industrie de l'importance de retenir au pays ceux qui ont reçu une formation professionnelle d'ingénieur. La direction des entreprises se rend compte maintenant qu'elle doit entrer en concurrence avec des compagnies américaines qui cherchent à employer les diplômés de nos écoles de génie canadiennes. Et pour rivaliser avec succès, les employeurs canadiens reconnaissent le statut professionnel des ingénieurs à leur service et leur confient des tâches purement appropriées à leur profession au lieu de les laisser occuper des postes non professionnels.

"L'expansion continue des industries du Québec nécessitera la concurrence d'un nombre sans cesse croissant d'ingénieurs professionnels", conclut M. O'Sullivan. "Le calibre et le nombre disponible d'ingénieurs compétents dépendront dans une large mesure de la façon dont les chefs d'industrie canadiens et de l'importance de leur rôle dans le développement et le fonctionnement de l'industrie québécoise."

Funérailles de M. Emilien Saint-Denis. — Récemment on eu lieu les funérailles de M. Emilien Saint-Denis, instituteur depuis 26 ans à l'École Notre-Dame de la Paix de Verdun. Il fut très actif parmi les instituteurs laïcs de Verdun et de Montréal par ses activités sociales. Il fut président et l'un des fondateurs de l'Association des Instituteurs catholiques de Verdun, et l'un des directeurs de la Corporation des instituteurs de la province et de la Fédération des Instituteurs catholiques des cités et villes.

Fonds de charité de \$42,000 distribué à travers le Canada. Des victimes de la tuberculose dans le Québec, des anciens combattants du Manitoba, ainsi que des enfants nécessiteux ou infirmes depuis Terre-Neuve jusqu'à la Colombie-Britannique seront au nombre de ceux qui bénéficieront d'un fonds de près de \$42,000 que les employés de l'Imperial Oil Limited de tout le Canada avaient inauguré il y a plus de 20 ans.

Société d'une messe. Mgr Adélarde Harbour, p.c., curé de la cathédrale, décédé le 25 décembre, était membre de la Société d'une messe.

Consultations municipales fermées le 6 janvier. Le Service municipal de santé annonce que toutes les consultations prénatales, les consultations municipales de nourrissons et d'enfants d'âge préscolaire et les bureaux de vaccination et d'immunisation, seront fermés le mardi 6 janvier 1953, jour de l'Épiphanie.

2,555 véhicules moteur dans St-Hyacinthe. St-Hyacinthe, 2 (D.N.C.) — D'après les dernières statistiques, récemment rendues publiques, il y a dans la ville de St-Hyacinthe 2,555 véhicules-moteur, soit 1,936 automobiles et 619 camions. Dans le comté de St-Hyacinthe, on compte 5,777 véhicules, dont 3,952 automobiles et 1,825 camions. Les deux comtés de Bagot et de Rouville, voisins de celui de St-Hyacinthe, les chiffres sont les suivants: Bagot, 2,143 automobiles et 1,054 camions; Rouville, 2,610 automobiles et 1,335 camions.

Permutation entre trois aumôniers en chef dans l'armée. Ottawa, 2 (P.C.) — Les nominations de trois aumôniers principaux de l'armée canadienne dans le Québec et l'ouest du pays viennent d'être annoncées par le quartier général de l'armée à Ottawa. Le lieutenant-colonel C.R.H. Charlebois devient aumônier en chef à l'état-major du Québec à compter du 23 janvier et il sera affecté à Oakville, où le lieutenant-colonel L. S. Ritz, autrefois à Edmonton, le remplace dans les mêmes fonctions à compter du 16 janvier.

Permutation entre trois aumôniers en chef dans l'armée. Ottawa, 2 (P.C.) — Les nominations de trois aumôniers principaux de l'armée canadienne dans le Québec et l'ouest du pays viennent d'être annoncées par le quartier général de l'armée à Ottawa. Le lieutenant-colonel C.R.H. Charlebois devient aumônier en chef à l'état-major du Québec à compter du 23 janvier et il sera affecté à Oakville, où le lieutenant-colonel L. S. Ritz, autrefois à Edmonton, le remplace dans les mêmes fonctions à compter du 16 janvier.

Permutation entre trois aumôniers en chef dans l'armée. Ottawa, 2 (P.C.) — Les nominations de trois aumôniers principaux de l'armée canadienne dans le Québec et l'ouest du pays viennent d'être annoncées par le quartier général de l'armée à Ottawa. Le lieutenant-colonel C.R.H. Charlebois devient aumônier en chef à l'état-major du Québec à compter du 23 janvier et il sera affecté à Oakville, où le lieutenant-colonel L. S. Ritz, autrefois à Edmonton, le remplace dans les mêmes fonctions à compter du 16 janvier.

Faits saillants à la Bourse

Dominion Foundries and Steel Limited

La Bourse de Montréal a inscrit 92,288 actions ordinaires additionnelles de Dominion Foundries and Steel Limited. Cette émission était prévue par les "droits" accordés à certains membres de l'administration et à quelques employés. Il y a 2,400,000 actions actuellement en cours.

Weedon Pyrite & Copper Corporation Ltd

Weedon Pyrite and Copper Corporation Limited annonce au Curb de Montréal que Dunany Investment Limited a levé et libéré 100,000 actions de capital au prix de souscription de 60 cents. Kerwin Gold Mines Ltd. s'est engagé à l'achat de 100,000 actions à 50 cents, à raison de \$25,000 comptant, le solde étant payable à 30 jours. On lui a accordé des options de 100,000 actions à 50 cents et de 100,000 à 60 cents. Ces titres sous option seront libérés au rythme de \$20,000 par mois, à compter de 30 jours après le paiement des actions déjà souscrites.

Jet Oils Ltd

Le Curb de Montréal a appris que Jet Oils Ltd a accordé à Kippen and Company Inc. un délai relatif au paiement de 100,000 actions de capital à \$1.00, échu le 27 décembre; la nouvelle échéance a été fixée au 27 avril 1953. Une autre échéance, relative à 100,000 actions à \$1.25, et datée du 27 mars 1953, sera retardée jusqu'au 27 juillet. A date, on compte 3,588,597 actions en circulation, ce qui laisse 1,411,493 actions au trésor.

Aluminum Company of Canada Limited

L'agence de transfert d'Aluminum Company of Canada Limited a avisé la Bourse de Montréal qu'au 19 décembre 1952, 519,259 actions privilégiées à 4% cumulatif, remboursables, étaient en circulation.

La saison terminée, la betteraverie de St-Hilaire a fermé ses portes

Teneur en sucre établie cette année à 16.20%, soit un bon pourcentage — Production de 23,783,700 livres de sucre

Saint-Hyacinthe (D.N.C.) — La Raffinerie du sucre de Québec, à Saint-Hilaire-sur-Richelieu, vient de clore une autre saison d'activité intense. Une à une, les puissantes machines se sont immobilisées. Leur travail accompli, les équipes de main-d'œuvre supplémentaire, employées durant la période de la récolte et de l'usage des betteraves, ont quitté les lieux.

On ne voit plus monter, de la haute cheminée, le panache de fumée qui servait de girouette aux habitants des villages environnants. Et le sifflement s'est tu, qui ressemblait, de loin, au hululement de la chouette. Au sommet de son plateau, tel un monstre assoupi, l'usine se repose. Ce repos, toutefois, n'est que relatif; le mouvement n'a pas cessé, à l'intérieur du vaste établissement. Le personnel régulier — 70 employés — s'occupe maintenant au nettoyage minutieux de la machinerie. Besogne difficile, méticuleuse, indispensable, qui prendra de longues semaines.

La Raffinerie a reçu, au cours de l'automne, 87,580 tonnes de betteraves; et cette année a été dement en tonne à l'acre a été supérieur à celui de l'an dernier. Comme les autres cultures, celle de la betterave à sucre est soumise aux caprices de la température. Du ciel de septembre, surtout, dépend en grande partie la qualité de la plante, sa texture, sa teneur en sucre. Celle-ci s'établit, cette année, à 16.20%, ce qui est un bon pourcentage.

Le temps de la fabrication du sucre a été relativement court, en 1952. Le voyage des betteraves a débuté le 1er octobre, pour se terminer le 26 novembre, ce qui signifie, en tout, 556 jours d'opération. Ceci est dû, paraît-il, à trois causes définies: la qualité des bet-

teraves, les améliorations apportées à l'usine, l'expérience grandissante et le bon travail des ouvriers. Cette masse de betteraves dont on a tiré 23,783,700 lbs de sucre (soit un rendement moyen de 271.56 lbs de sucre par tonne de betterave), 3,180 tonnes de mélasse et 4,295 tonnes de pulpe sèche, a nécessité une formidable organisation de transport. Les routes de la région étaient sillonnées, jour et nuit, par un nombre considérable de camions et de remorques, enfilés des produits de la récolte betteravière.

Au plus fort de la réception, il est entré au-delà de 600 voyages de betteraves par jour, à la Raffinerie. Un total de 12,077 voyages ont été déversés, directement à l'usine, tandis que 977 autres étaient apportés au poste de réception de Sainte-Marie-Salomée dans le comté de Montcalm. Cette localité se trouve au centre d'une région où l'on cultive la betterave à sucre sur une grande échelle. De là, la récolte est expédiée à Saint-Hilaire. Notons aussi qu'il est arrivé à la betteraverie, par chemin de fer, 189 wagons de betteraves. En outre, près de 6,000 tonnes de pierres à chaux, provenant d'une carrière du comté de Bagot, ont été transportées par camion à Saint-Hilaire, soit un total de 537 voyages. Utilisées dans le procédé de raffinage du sucre, la chaux est ensuite retirée des bassins de décaantation de l'usine et donnée, enrichie de sels minéraux, aux cultivateurs, qui s'en servent pour améliorer leurs terres. Au cours de l'été, 7,500 verges cubées de chaux venant de la Raffinerie ont été distribuées pour fins agricoles, nécessitant 745 voyages de camions. Cette chaux a contribué à l'amendement de 800 acres de terre.

Des camions furent aussi mobilisés pour transporter du charbon, des quais de Montréal à Saint-Hilaire. Quant à la mélasse et à la pulpe sèche, il fallut 250 wagons pour les expédier. Mentionnons en terminant que l'achat de 238,000 sacs de coton et celui de la pulpe, de 85,000 sacs de jute.

Pour ce qui est de la main-d'œuvre supplémentaire, embauchée chaque automne à l'époque de la récolte et du raffinage, elle comprend de 225 à 275 hommes, les quels reçoivent, chacun, de \$360 à \$450. Tous ces chiffres démontrent l'importance de la culture de la betterave dans l'économie d'une région, même d'un pays. Non seulement l'agriculture en profite, mais aussi l'industrie manufacturière, les services de transport, le commerce, en général.

Volume des transactions à la Bourse légèrement inférieur à l'année 1951

(par F. C. McARTHUR, président de la Bourse de Montréal)

Le volume des transactions, sur trente-sept, et la valeur globale du marché de la Bourse de Montréal, au cours des douze derniers mois, a été légèrement inférieur à celui de l'année précédente, qui fut particulièrement active. Les derniers mois de 1952 ont été plutôt tranquilles, dans le domaine des valeurs mobilières, pour plusieurs raisons, entre autres: l'élection présidentielle aux États-Unis, et la concurrence accrue des marchés étrangers. Cependant, on doit signaler l'intérêt que portent à l'avenir économique du Canada les Canadiens eux-mêmes, nos voisins des États-Unis et les autres pays du continent américain; nous n'en voulons pour preuve que la demande constante dont sont l'objet les valeurs liées à l'exploitation des ressources naturelles de notre pays.

Les principales Bourses ont adopté récemment la semaine de cinq jours, ainsi que la prolongation des heures d'affaires, soit de 9 h. à 3 h. 30 p.m. Le nouvel horaire est entré en vigueur le 22 septembre. Un autre fait significatif qu'il convient de noter est le grand nombre de fractionnements d'actions effectués, au cours de l'année qui s'achève, parmi les titres les plus en demande sur le marché de la Bourse de Montréal. Les compagnies qui ont pris l'initiative de ces fractionnements sont, entre autres: Aluminium Ltd., Consolidated Mining and Smelting, Industrial Acceptance, Fraser, Donohue Brothers, Canadian Oil Companies, etc.

Les inscriptions en Bourse ont atteint un niveau élevé. On a vu apparaître pour la première fois, au tableau de la Bourse de Montréal, le nom de quelques puissantes compagnies américaines, notamment General Motors, Standard Brands, Johns-Manville et Continental Can. Les requêtes concernant une première inscription de titres ou l'augmentation du volume des titres inscrits ont été au nombre de

Un certain nombre de déclarations provenant du gouvernement fédéral ont favorisé les détenteurs canadiens de valeurs mobilières et témoignent de la stabilité et de l'équilibre de l'économie canadienne. L'abandon du contrôle du change étranger a amélioré le valeur de notre dollar sur le marché international et favorisé les échanges monétaires ainsi que les échanges de valeurs mobilières entre le Canada et les autres pays. Ainsi, les marchés des États-Unis et de tout le continent étaient ouverts à nos compatriotes, dont les transactions se heurtaient à moins de difficultés ayant trait au change et au transfert des titres. Ici même, au Canada, la Banque du Canada a levé les restrictions tendant à limiter les opérations de crédit des banques à charte, et adouci le règlement concernant les paiements par versements. Le chômage est en recul, et l'épargne privée, ainsi que le revenu national brut ont augmenté au cours de l'année écoulée.

Enfin, pour conclure, les exigences de la défense nationale et l'accroissement constant du capital de la nation laissent prévoir que le niveau de l'activité économique, durant la prochaine année, demeurera élevé et soutenu.

M. George A. Daly a été élu membre du Conseil d'administration de la Banque Canadienne Nationale où il succède à M. Leo G. Ryan, qui a dû démissionner pour des raisons de santé. M. Daly est président de Daly & Morin Ltd et de St. Mary's Hospital.

Au Canada Année à la fois bonne et mauvaise pour le cultivateur. Ottawa, 2 (P.C.) — Le Canada a produit plus de vivres en 1952 que jamais auparavant, mais un virus a menacé d'ébranler l'économie canadienne.

Pour l'agriculteur canadien, l'année a été bonne et mauvaise: ce fut une année de crise et de prospérité; la production du blé a atteint un record, mais il y a eu l'épidémie de fièvre aphteuse; les revenus ont été très élevés, mais les prix ont fléchi.

Les agriculteurs ont toutefois réussi à réaliser un léger profit, avec un revenu total à peine inférieur au record de \$2,200,000,000 établi en 1951. Même si la fermeture de certains marchés et l'augmentation de la production mondiale ont fait dériver les prix, la valeur brute de la production agricole canadienne a presque égalé le record de 1951: \$3,500,000,000.

Les agriculteurs se demandent maintenant si la situation ne changera pas pour le pire en 1953. Tout dépend de ce qui sera décidé à Washington, le 30 janvier, quand les représentants de 46 pays se réuniront pour tenter de renouveler l'entente internationale du blé.

L'entente actuelle expirera le 31 juillet 1953. Les autorités fédérales disent que si l'on n'en vient pas à une nouvelle entente, le Canada devra se trouver de nouveaux débouchés pour écouler son blé. Sans ce contrat, les prix du blé canadien pourraient fluctuer grandement à l'automne de 1953 et le livre de banque du cultivateur pourra subir les conséquences. Les spécialistes croient cependant que le revenu net de 1953 ne sera pas aussi attrayant que celui de cette année, se basant surtout sur l'hypothèse que les cultivateurs ne pourront établir deux années de suite un record dans la production du blé.

Consultations municipales fermées le 6 janvier. Le Service municipal de santé annonce que toutes les consultations prénatales, les consultations municipales de nourrissons et d'enfants d'âge préscolaire et les bureaux de vaccination et d'immunisation, seront fermés le mardi 6 janvier 1953, jour de l'Épiphanie.

Il en sera de même pour la consultation prénatale Rosemont dirigée conjointement par le Service de santé et le Royal Victoria Maternity Hospital, au Centre d'hygiène Rosemont.



L'HON. PAUL SAUVÉ REMET TROIS TROPHÉES — Ces jours derniers, en présence de plusieurs journalistes et commentateurs radiophoniques de Montréal et de la région, l'hon. Paul Sauvé, ministre du Bien-Être social et de la Jeunesse, a remis des trophées à trois directeurs d'écoles relevant de ce ministère, qui se sont particulièrement distingués au cours de l'année écoulée. On voit ici, de gauche à droite, M. Paul Gingsras, directeur de la section des Ecoles d'arts et métiers de Montréal, récipiendaire du trophée décerné à l'école dont les élèves ont obtenu le plus grand succès, M. Jean DeLorme, directeur général des études de l'enseignement spécialisé, l'hon. M. Sauvé, remettant à Mme Donat Ouellette, directrice de l'École des métiers féminins (Montréal), le trophée destiné à l'institution qui s'est fait remarquer par la tenue de ses locaux, et M. Wilbrod Plouffe, directeur de l'École d'arts et métiers d'Amos, qui a reçu le trophée accordé à l'école qui a manifesté le plus grand progrès dans son efficacité d'élèves.

1953 marquera une étape dans la réalisation du projet de canalisation du St-Laurent

C'est cette année que commencera réellement l'exécution de ces travaux d'une valeur de \$750,000,000

Ottawa, 2 (P.C.) — Le projet de canalisation et d'aménagement hydraulique du St-Laurent, qui fut pendant de longues années un rêve de visionnaires, s'achemine graduellement vers sa réalisation. Alors que débute l'année 1953, les promoteurs canadiens de l'entreprise espèrent que ce sera l'année où commencera réellement l'exécution de ces travaux de \$750,000,000. De toute façon, ils sont certains que ce sera la dernière année avant que ne commence l'aménagement de canaux d'eau profonde jusqu'aux Grands Lacs et d'un système hydro-électrique qui fournira éventuellement 2,200,000 chevaux vaporeux.

A moins que des complications ne surviennent devant les tribunaux des États-Unis, une seule étape importante demeure à être franchie. Il faut encore que la commission fédérale des États-Unis sur l'énergie désigne l'organisme américain qui se chargera d'une partie des \$450,000,000 que

doit coûter l'aménagement hydraulique. Le gouvernement canadien, qui s'est engagé à fournir seul les \$300,000,000 nécessaires pour étendre un canal d'une profondeur de 27 pieds entre les Grands Lacs et le St-Laurent, est prêt à commencer la canalisation au printemps, pourvu que la commission fédérale américaine donne à temps son approbation à la partie hydro-électrique des travaux.

À la fin de l'année, la commission en était au milieu de son audition des demandes de la commission d'énergie de l'Etat de New-York — qui favorise le Canada — et d'une corporation privée de New-Jersey, qui toutes deux désirent l'aménagement de la partie américaine de l'entreprise hydraulique. Les séances ont été ajournées au 2 février.

Les premiers travaux se feront dans la section internationale des rapides du St-Laurent qui se situe à environ 40 milles en amont de Cornwall, Ont., aux rapides du Long Sault où passe actuellement un canal d'une profondeur de 14 pieds. Aucun aménagement hydraulique n'a encore été mis en oeuvre à cet endroit.

Il s'agit de jeter un barrage en travers des rapides et d'établir des centrales près de Cornwall, à la fin du long réservoir ainsi créé. Les rapides eux-mêmes disparaîtront, tout comme huit villages situés sur le côté canadien de la frontière.

Pour la navigation, le gouvernement canadien fournira un canal d'une profondeur de 27 pieds qui s'allongera depuis Montréal jusqu'au lac Erie et qui nécessitera des écluses près de Montréal puis à l'entrée et à la sortie du réservoir nécessaire à la production hydro-électrique. Il faudra creuser le canal Welland créé pour éviter les chutes Niagara.

Le canal permettra aux océaniques de naviguer depuis l'Atlantique jusqu'à la tête des Grands Lacs. Retardée depuis plusieurs années à cause de l'inaction du Congrès américain, la canalisation a reçu sa plus grande chance de réussite en 1952.

D'abord, le gouvernement des États-Unis s'est entendu avec le

gouvernement canadien pour une demande à faire de concert à la commission des eaux limitrophes pour obtenir la permission de commencer les travaux hydrauliques du projet.

Cette décision n'a pas eu besoin de passer par le Congrès, qui depuis 1941 refuse d'étudier la ratification d'un traité canado-américain qui prévoit la réalisation par des deux pays des projets à la fois de canalisation et d'aménagement hydro-électrique.

Ensuite, la commission des eaux limitrophes a vite donné son approbation au projet hydro-électrique. L'affaire appartient maintenant à la commission d'énergie de l'énergie. Quand la commission aura nommé l'organisme américain qui doit s'occuper des travaux hydrauliques, tout devrait bien aller, à moins que...

On ne sait pas si certains intérêts américains pourront ou non retarder davantage la réalisation du projet en se rendant devant les tribunaux après que la commission fédérale, comme on le prévoit à Ottawa, aura nommé l'agence américaine qui doit s'occuper des travaux hydrauliques. Les chefs canadiens doivent se contenter d'espérer que tout ira pour le mieux.

Les vœux de l'union des ouvriers des textiles d'Amérique

En souhaitant une "Bonne et Heureuse Année" à tous les ouvriers et ouvrières de l'industrie des textiles de la Province, M. Gérard Rancourt, le directeur régional de l'Union des Ouvriers des Textiles d'Amérique CIO, a déclaré: qu'il espérait grandement que le gouvernement fédéral prenne dès le début de 1953, les mesures nécessaires afin que l'industrie des textiles canadien puisse définitivement sortir du marasme dans lequel elle végète depuis dix-neuf mois.

"Le Gouvernement, a-t-il ajouté, ne semble pas réaliser que l'industrie des textiles primaires et secondaires est le plus gros employeur au Canada et que cette industrie au Canada, pourrait facilement prendre rapidement un plus grand envergure s'il lui était permis de prospérer librement dans un climat de pénurie de main-d'œuvre. En plus de fournir de l'emploi à un plus grand nombre d'ouvriers et d'ouvrières, une source de conflits syndicaux pourrait être éliminée. Toute crise qui se prolonge dans quelque industrie que ce soit, est toujours une cause de trouble tant pour l'employeur que l'employé."

M. Rancourt a continué en disant "qu'il souhaitait que le Gouvernement fédéral appelle une conférence nationale des manufacturiers des textiles et d'exportateurs du gouvernement afin d'étudier le problème et de faire des suggestions concrètes pour régler cette crise qui est particulièrement coûteuse à l'industrie des textiles du Québec.

"En attendant", M. Rancourt a terminé: "Le Gouvernement devrait prendre les mesures immédiates suivantes: a) amender la législation affectant le dumping de façon à ce que le prix moyen, et non le prix minimum soit le facteur dominant, et b) éliminer certains pays de la liste de "M.F.N."

Le Pape demande aux Indiens de s'unir pour défendre leur Eglise

Cité du Vatican, 2. (P.A.) — Le Saint Père a incité les catholiques de l'Inde à se grouper pour la défense de leur Eglise.

Le Pape a pris la parole à la radio à l'occasion des célébrations, à Ernakulam, des centennaires des apôtres Thomas et saint François-Xavier, qui ont tous deux prêché l'Évangile dans l'Inde.

Le Pape a annoncé cette semaine qu'il nommera Mgr Valeriano Gracias, archevêque de Bombay, premier cardinal de l'Inde, le mois prochain.

Advertisement for Dupuis Brothers featuring a large number '2' and the text 'JANVIER NOS MAGASINS SONT FERMES TOUTE LA JOURNÉE AUJOURD'HUI' and 'JANVIER OUVERTS DE 9 h. 30 à 5 h. 30'.